



ESTIMATION DES BESOINS GLOBAUX EN MATIÈRE DE FINANCE CLIMAT DU NIGER

Juillet 2026

DISCLAIMER

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, photocopying, recording or otherwise, for commercial purposes without prior permission of NIGER. Otherwise, material in this publication may be used, shared, copied, reproduced, printed and/or stored, provided that appropriate acknowledgement is given of NIGER and ICAT as the source. In all cases the material may not be altered or otherwise modified without the express permission of NIGER.

PREPARED UNDER

The Initiative for Climate Action Transparency (ICAT), supported by Austria, Canada, Germany, Ireland, Italy and the Children's Investment Fund Foundation.

Supported by:



Federal Ministry
for the Environment, Climate Action,
Nature Conservation and Nuclear Safety

based on a decision of
the German Bundestag



INTERNATIONAL
CLIMATE
INITIATIVE



MINISTERO DELL'AMBIENTE
E DELLA SICUREZZA ENERGETICA



Federal Ministry
Republic of Austria
Climate Action, Environment,
Energy, Mobility,
Innovation and Technology



CHILDREN'S
INVESTMENT FUND
FOUNDATION



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada



Rialtas na hÉireann
Government of Ireland

ICAT is hosted by the United Nations Office for Project Services (UNOPS)



Rapport sur l'estimation des besoins en matière de finance climat du Niger

Initiative for Climate Action Transparency – ICAT

Livrable 2.1 Rapport sur l'estimation des besoins globaux en matière de finance climat du Niger

AUTEURS

Coordination du projet ICAT II

Secrétariat Exécutif du CNEDD

Juillet 2026

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	II
LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES FIGURES.....	V
INTRODUCTION	1
PARTIE I : RAPPEL DES ACQUIS DE LA PHASE I DU PROJET ICAT EN MATIERE DE FINANCE	
CLIMAT	3
PARTIE II : CARTOGRAPHIE DES CADRES STRATEGIQUES CLIMATIQUES	
2.1. Stratégie Nationale Bas Carbone	6
2.2. Plan National d'Adaptation	7
2.3. Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres	8
2.4. Stratégie Nationale et Plan d'Actions en matière de Changements et Variabilité Climatiques	9
2.5. Stratégie et Plan National d'Adaptation face aux changements climatiques dans le secteur Agricole	10
PARTIE III : METHODOLOGIE DE TRAVAIL	
3.1. Approche générale	11
3.1.1. Définition des paramètres d'évaluation.....	11
3.1.2. Estimation des besoins.....	13
3.1.3. Analyse et agrégation des besoins en financement climatiques	16
PARTIE IV : RESULTATS D'EVALUATION DES BESOINS DE FINANCEMENTS	
4.1. Vue d'ensemble des besoins financiers	17
4.2. Analyse globale par secteur.....	17
4.3. Analyse selon les catégories de mesures (Adaptation, atténuation, Gouvernance et Transversal)	21
4.4. Analyse par volet climatique (adaptation, atténuation, co-bénéfice mixte)	22
4.4.1. Analyse du volet Adaptation	23
4.4.2. Analyse du volet Atténuation.....	25
4.4.3. Analyse du volet Co-bénéfices / Mixte	25
PARTIE V : VERIFICATION DE L'EVALUATION DES BESOINS EN FINANCEMENT	
5.1. Comparaison des coûts.....	28
5.1.1. Secteur foresterie	28
5.1.2. Secteur énergie	28
5.2. Vérification et validation des résultats	31
CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE.....	34
ANNEXES.....	A
Annexe I : Cartographie des parties prenantes impliquées dans le financement climatique au Niger	a
Annexe II : Matrice de responsabilités et des rôles des parties prenantes impliquées dans le financement climatique.....	i
Annexe III : Feuille de route pour la mise en place d'un système national de suivi du financement climat ..r	
Annexe IV : Liste des Politiques, Actions et Mesures identifiées pour la période 2025-2035.....	x

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AFAT	Agriculture, Foresterie et autres Affectations des Terres
ANR	Aide Non Remboursable
AP	Accord de Paris
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CAD -OCDE	Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de la Coopération de Développement Economique
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CNEDD	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CS-GDT	Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres
CTR	Cadre de Transparence Renforcé
DRR/ACC	Direction du Renforcement de la Résilience et de l'Atténuation aux Changements Climatiques
FAT	Foresterie et autres Affectations des Terres
FA	Fonds d'Adaptation
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIDA	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
FVC	Fonds Vert pour le Climat
GES	Gaz à Effet de Serre
GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
ICAT	Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique
MBSC	Marquage Budgétaire Sensible au Climat
MNV/ MRV	Mesure, Notification et Vérification / Measuring, Reporting and Verification
MPG	Modalities, Procedures and Guidelines (Modalités, Procédures et lignes directrices)
OSC	Organisation de la Société Civile
PFN	Point Focal National
PEID	Petits États Insulaires en Développement
PIUP	Procédés Industriels et Utilisation des Produits
PIE	Programme d'Investissement de l'Etat
PMA	Pays les Moins Avancés
PNA	Plan National d'Adaptation
PPP	Partenariat Public Privé
PRR	Programme pour la Refondation de la République
RBT	Rapport Biennal de Transparence

RNA	Régénération Naturelle Assistée
SNBC	Stratégie Nationale Bas Carbone
SNPACVC	Stratégie Nationale et Plan d'Actions en matière de Changement et Variabilité Climatique
SPN2A	Stratégie et Plan National d'Adaptation face aux changements climatiques dans le secteur Agricole
UC	Unité de Compte
UGP	Unité de Gestion du Projet
UNOPS	United Nations Office for Project Services (Programme des Nations Unies pour l'Organisation des Systèmes)
UTCATF	Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Structure des secteurs et sous -secteurs retenus pour l'évaluation ex-ante	12
Tableau 2 : Coût unitaires nationaux appliqués dans GACMO	14
Tableau 3 : Répartition des besoins par secteur	18
Tableau 4 : Répartition sectorielle des besoins de financement climatique selon les catégories de mesures (Adaptation, Atténuation, Gouvernance et Transversal)	21
Tableau 5 : Comparaison du coût unitaire national/International	29

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Architecture des cadres stratégiques climatiques du Niger.....	6
Figure 2 : Répartition (en %) des besoins en financement climatiques	22
Figure 3 : Répartition des besoins par volet climatique.....	23
Figure 4 : Répartition du volet climatique adaptation par secteur	24
Figure 5 : Répartition du volet atténuation par secteur	25
Figure 6 : Répartition du volet climatique Co-bénéfices/mixte par secteur	27

INTRODUCTION

La transparence en matière de finance climat est entendue comme une mesure fiable, la communication de rapports accessibles et l'examen par des experts, des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et engagements nationaux. Elle est essentielle pour que les pays gèrent efficacement les ressources financières destinées à l'atténuation et à l'adaptation. En effet, les informations fiables et accessibles sur la finance climat renforcent la confiance entre les parties, garantissent la redevabilité et favorisent des processus de prise de décision éclairés pour lutter contre le changement climatique.

En 2015, l'Accord de Paris a mis en place à travers son Article 13, le Cadre de Transparence Renforcé (CTR) afin que toutes les Parties fournissent des informations claires et cohérentes sur leurs actions climatiques et le soutien connexe, nécessaire, fourni et reçu, y compris la finance climat. Selon les Modalités, Procédures et lignes directrices (Modalités, Procédures and Guidelines) du CTR, les Parties à l'Accord de Paris sont tenues de soumettre des Rapports Biennaux de Transparence (RBT) au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) tous les deux ans, à compter de 2024. Les Petits États Insulaires en Développement (PEID) et les Pays les Moins Avancés (PMA) peuvent communiquer les informations requises de manière volontaire. Les RBT sont conçus pour encourager les pays à fournir des informations claires sur leurs actions climatiques et le soutien fourni et reçu, y compris des informations spécifiques sur le soutien financier nécessaire et reçu dans le cadre de l'Accord de Paris.

L'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT) aide les pays à renforcer leurs cadres nationaux de transparence sur la finance climat, afin qu'ils puissent Mesurer, Rapporter et Vérifier (MRV) les flux de finance climat, prendre des décisions éclairées et inscrire l'action climatique dans leurs cadres politiques, notamment les Plans de développement, les Plans Nationaux d'Adaptation (PNA), les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), etc.

C'est dans ce cadre que le plan de travail de l'ICAT phase II-Niger est mis en œuvre afin de renforcer le suivi et la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre de l'action climatique. Il ambitionne d'accélérer les efforts de l'Etat en matière d'adaptation et consolider sa trajectoire de développement sobre en carbone.

Pour rappel, le Niger s'est inscrit dans une vision globale du développement qui s'est manifestée à travers l'élaboration de documents de politiques publiques à court, moyen et long terme. En effet, pour les prochaines années, les orientations et actions majeures à mener sont définies dans le Programme pour la Refondation de la République (PRR) qui se décline en quatre (04) axes stratégiques. Il s'agit de : (i) renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale ; (ii) promotion de la bonne gouvernance ; (iii) développement des bases de production pour la souveraineté économique et (iv) accélération des réformes sociales.

En plus, face aux défis du développement durable en général et climatiques en particulier, le

Niger a élaboré plusieurs documents de référence, notamment la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), la Stratégie et Plan d'Actions en matière de Changement et Variabilité Climatique (SPACVC), le Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CS-GDT), la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), le Plan National d'Adaptation (PNA) et la Stratégie et Plan National d'Adaptation face aux changements climatiques dans le secteur Agricole (SPN2A), qui définissent les orientations stratégiques et les priorités sectorielles en matière d'adaptation et d'atténuation.

La mise en œuvre effective de ces priorités nécessite d'importantes ressources financières nouvelles et additionnelles. Dans ce contexte, l'évaluation rigoureuse des besoins de financement climat apparaît comme un levier central pour aider la prise de décisions fondées sur des données et informations probantes.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'évaluation ex-ante des besoins du Niger en finance climat, conduite dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail de ICAT, phase II. Elle s'inscrit également dans le cadre la mise en œuvre de la composante II dudit plan de travail dont l'objectif est d'évaluer de manière anticipée les besoins financiers du pays en matière d'atténuation des émissions de GES et d'adaptation aux changements climatiques, y compris ceux de la CDN3.0 qui fera l'objet du livrable 2.2. Cela permettra de disposer d'une base quantitative et qualitative pour la mobilisation stratégique des ressources financières, la planification climatique et le reporting dans le cadre du Cadre de Transparence Renforcé (ETF). Spécifiquement, il s'agit d'estimer de manière prospective les besoins financiers climatiques nécessaires à la mise en œuvre des actions climatiques nationales d'atténuation et d'adaptation, inscrites dans les cadres stratégiques nationaux.

PARTIE I : RAPPEL DES ACQUIS DE LA PHASE I DU PROJET ICAT EN MATIERE DE FINANCE CLIMAT

La mise en œuvre de la phase I du projet ICAT- Niger a permis d’amorcer un début de mise en œuvre du guide pour la Transparence en matière de finance climatique. Les premières étapes de ce processus correspondent aux phases d’initialisation du cadre, notamment la phase I relative au cadrage institutionnel et la phase II portant sur la définition des paramètres techniques. Leur mise en œuvre a permis d’amorcer les bases organisationnelles et méthodologiques nécessaires à la mise en place d’un système de suivi du financement climatique conforme aux exigences du Cadre de Transparence renforcé (CTR).

Ainsi, l’application des directives du guide, notamment la phase I et ses étapes (de 1 à 10) a permis d’établir les fondements institutionnels d’un système de suivi du financement climatique au niveau national à travers une analyse du contexte national et des dispositifs existants. Cette étape a permis d’identifier les principales parties prenantes impliquées dans la mobilisation, la gestion et le suivi des financements climatiques, ainsi que leurs rôles respectifs dans le cycle de financement (Annexe I).

Sur cette base, un cadre de gouvernance a été structuré (Annexe II) afin de clarifier les responsabilités des acteurs et d’améliorer la coordination interinstitutionnelle. Cette organisation vise à assurer une meilleure articulation entre les structures en charge de la planification, des finances publiques et de la mise en œuvre des actions climatiques, tout en renforçant le rôle de coordination au niveau national.

Par ailleurs, cette phase a permis de mettre en évidence les contraintes institutionnelles et techniques, notamment en matière de coordination, de disponibilité des données et de capacités humaines. En réponse à ces défis, des actions de renforcement des capacités ont été identifiées. Il s’agit entre autres : (i) le renforcement de la Gouvernance et du dispositif institutionnels ; (ii) le renforcement de l’implication du Ministère des Finances ; (iii) le développement et déploiement d’une application informatique de suivi du financement du changement climatique ; et (iv) Organisation de sessions de formation aux cadres sectoriels et experts nationaux de tous les secteurs clés et l’organisation des voyages d’études et des programmes d’échange entre pairs.

Une planification des actions à travers une feuille de route (Annexe III) a été élaborée également, définissant les priorités, les étapes de mise en œuvre et les mécanismes d’accompagnement. L’ensemble de ces éléments contribue à structurer un cadre institutionnel cohérent, indispensable à la mise en place d’un système de suivi du financement climatique fonctionnel.

Aussi, suivant les directives du guide, notamment la phase II et ses étapes (7 à 9), des paramètres de suivi ont été définis afin de permettre une classification cohérente des financements climatiques selon leur nature, leur origine et leur finalité. Cette structuration facilite l'identification des flux financiers et leur alignement avec les objectifs nationaux en matière d'atténuation et d'adaptation.

En plus, une définition nationale du financement climatique a été arrêtée et validée. Il s'agit :

«Ensemble des ressources monétaires pour aider le pays à mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de la CCNUCC et des accords relatifs au climat aux fins de réaliser des actions d'adaptation et d'atténuation conformément aux orientations nationales et de la CDN. Il comprend le financement domestique et international fourni pour des projets liés au changement climatique et dans les secteurs sensibles climat retenus par les autorités nationales. Il s'agira de toutes les ressources qui financent le coût de la transition du Niger vers une société à faibles émissions de carbone et résilientes au changement climatique notamment, celles des ressources financières destinées à réduire les émissions, et à réduire la vulnérabilité, maintenir et accroître la résilience des systèmes humains et écologiques face aux impacts négatifs du changement climatique ainsi que le renforcement des capacités et la technologie en matière de changement climatique »

Parallèlement, un dispositif technique de collecte et de gestion des données a été envisagé, reposant sur l'intégration des systèmes existants, notamment les outils de gestion des finances publiques. L'organisation du circuit de l'information, depuis la collecte des données jusqu'à leur consolidation et leur analyse, constitue un élément central de cette phase.

L'amélioration de la traçabilité des financements passe également par l'intégration du changement climatique dans les nomenclatures budgétaires et les systèmes d'information, ainsi que par la digitalisation des processus de collecte et de traitement des données. Ces éléments contribuent à renforcer la fiabilité, la cohérence et l'exhaustivité des informations produites. A l'état actuelle, ces questions sont prises en charge par le Ministère de l'Economie et de Finance depuis 2024 à travers le processus de Marquage Budgétaire Sensible au Climat (MBSC) à travers l'appui du Fonds Monétaire International (FMI).

Enfin, un ensemble d'indicateurs de suivi ont été proposés afin de structurer l'analyse des flux financiers et d'assurer leur suivi dans le temps.

PARTIE II : CARTOGRAPHIE DES CADRES STRATEGIQUES CLIMATIQUES

Face aux défis du développement durable en général et climatiques en particulier, le Niger dispose d'un ensemble cohérent de cadres stratégiques, notamment la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), la Stratégie Nationale et Plan d'Actions en matière de Changements et Variabilité Climatiques (SNPACVC), le Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CS-GDT), le Plan National d'Adaptation (PNA) et la Stratégie et Plan National d'Adaptation face aux changements climatiques dans le secteur Agricole (SPN2A).

L'ensemble des cadres stratégiques nationaux relatifs au climat, à l'environnement et au développement durable s'inscrit dans une architecture cohérente de gouvernance climatique au Niger (Figure 1).

Dans cette perspective, le PNA constitue le cadre de référence pour la planification des actions d'adaptation mis en œuvre à travers les cadres opérationnels comme les CDN. Le CS-GDT contribue à l'atteinte des objectifs des CDN en matière de restauration des terres dégradées, de lutte contre la désertification, de séquestration du carbone et de renforcement de la résilience des écosystèmes et des communautés. La SPN2A planifie les actions d'adaptation et d'atténuation dans le secteur agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces actions sont mises en œuvre par les CDN. Enfin, la SNBC à long terme définit la trajectoire de développement sobre en carbone à l'horizon 2050, dont les CDN constituent l'instrument de mise en œuvre à moyen terme en fixant des objectifs chiffrés, des mesures sectorielles et des indicateurs de suivi pour les périodes de mise en œuvre successives.

Ces instruments forment un dispositif stratégique intégré, articulant adaptation, atténuation et développement durable autour d'une gouvernance coordonnée, multisectorielle et alignée sur les priorités nationales de résilience et de transition climatique.

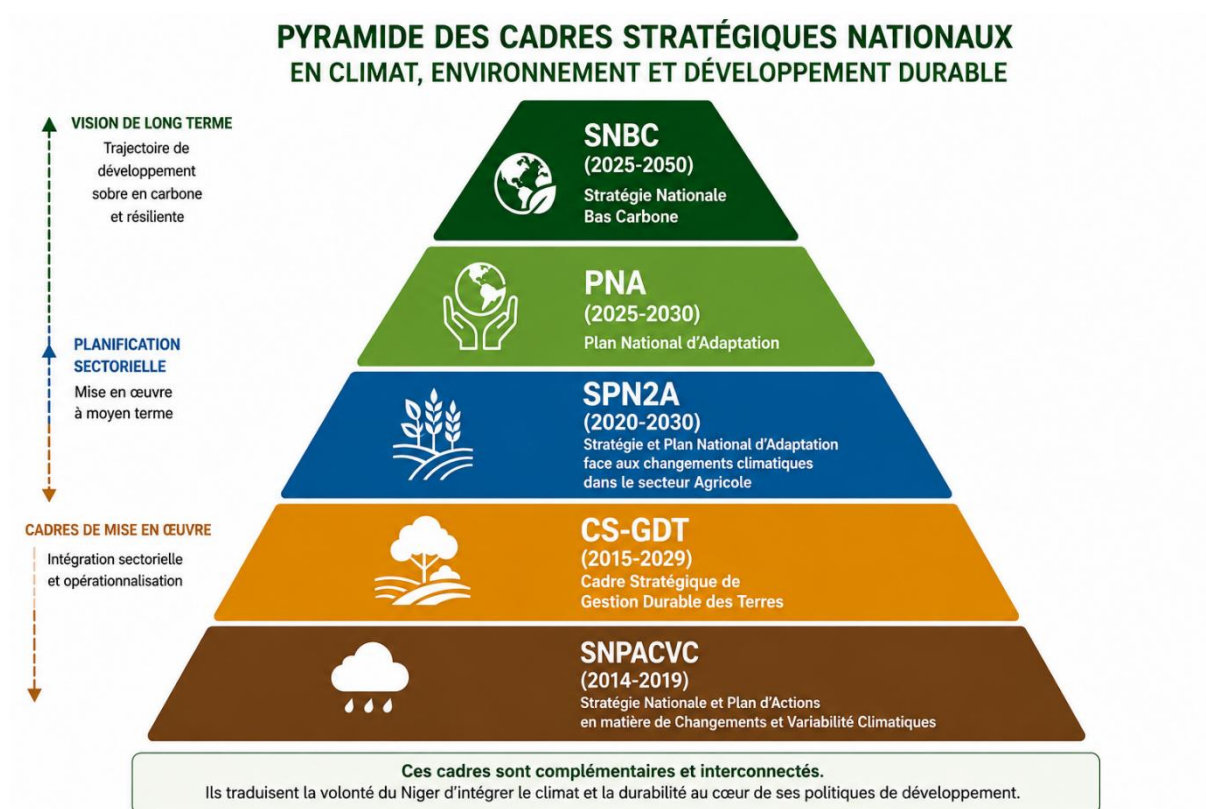


Figure 1 : Architecture des cadres stratégiques climatiques du Niger

2.1. Stratégie Nationale Bas Carbone

La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) du Niger constitue le cadre stratégique national de long terme orientant la transition du pays vers une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques à l'horizon 2050. Elle définit les trajectoires de transformation nécessaires pour atteindre la neutralité carbone tout en conciliant réduction progressive des émissions de GES, développement économique inclusif et amélioration des conditions de vie des populations. En ce sens, la SNBC vise à inscrire durablement le développement national dans une dynamique de croissance verte, fondée sur l'utilisation efficiente des ressources naturelles, l'innovation technologique et la modernisation des systèmes productifs.

Cette stratégie s'inscrit dans la continuité des engagements climatiques internationaux du Niger pris dans le cadre de l'AP sous l'égide de la CCNUCC, et prolonge les ambitions définies dans la CDN, qui fixe des objectifs de réduction des émissions à moyen terme à l'horizon 2030. À ce titre, la SNBC constitue le prolongement structurel et prospectif de la CDN en établissant une vision de transformation à long terme, permettant d'aligner progressivement les politiques sectorielles, les investissements publics et privés ainsi que les choix de développement sur une trajectoire compatible avec la neutralité carbone.

La vision portée par le Niger à travers la SNBC consiste à « faire du développement bas carbone un levier de transformation économique et sociale du Niger à l'horizon 2050 ». Cette

orientation traduit une approche dans laquelle l'action climatique n'est pas perçue comme une contrainte au développement, mais comme une opportunité de diversification économique, de création d'emplois durables et de renforcement de la résilience nationale face aux chocs environnementaux et énergétiques.

Dans cette perspective, l'objectif global de la SNBC est de contribuer à la réduction d'au moins 96 % des émissions nationales de gaz à effet de serre d'ici 2050 par rapport au scénario sans mesures. L'atteinte de cet objectif implique des transformations structurelles profondes reposant à la fois sur des solutions technologiques, des réformes institutionnelles et des mécanismes économiques favorisant la transition vers des modes de production et de consommation durables. Elle nécessite notamment une décarbonation progressive des secteurs clés de l'économie nationale, incluant l'énergie, l'agriculture, l'Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie (UTCATF), les Procédés Industriels et l'Utilisation des Produits (PIUP), ainsi que la gestion des déchets. De manière spécifique, la SNBC vise un objectif spécifique de réduction d'au moins 50 % des émissions sectorielles à l'horizon 2050 par rapport à leurs trajectoires sans mesures, traduisant une ambition de transformation progressive mais systémique des secteurs émetteurs.

2.2. Plan National d'Adaptation

Le Plan National d'Adaptation (PNA) du Niger constitue un cadre stratégique de référence pour renforcer la résilience du pays face aux impacts croissants des changements climatiques et pour intégrer de manière systématique l'adaptation dans les politiques publiques et les trajectoires de développement. Il s'inscrit dans la mise en œuvre des engagements pris par le Niger au titre de l'AP sous l'égide de la CCNUCC, en reconnaissant que l'adaptation représente une priorité nationale compte tenu de la forte vulnérabilité des systèmes socioéconomiques et écologiques aux aléas climatiques.

À travers son PNA, le Niger porte la vision suivante : « À l'horizon 2035, le Niger ambitionne de bâtir une société climato-résiliente, inclusive et prospère, capable de transformer les défis climatiques en leviers de développement durable ». Cette vision traduit une évolution vers une approche anticipative de la gestion des risques climatiques, visant non seulement à réduire les impacts négatifs du changement climatique, mais également à faire de l'adaptation un moteur de transformation économique et sociale. Elle implique une réduction progressive des risques climatiques pesant sur les communautés, les systèmes productifs et les écosystèmes, grâce à l'intégration systématique des considérations d'adaptation dans les politiques sectorielles, les stratégies nationales et la planification territoriale. Elle contribue également au renforcement de la souveraineté nationale, à la consolidation de la cohésion sociale et à la promotion d'une stabilité durable dans un contexte marqué par des pressions climatiques et socioéconomiques accrues.

Dans cette perspective, l'objectif global du PNA est de contribuer au développement durable du Niger par la réduction des impacts négatifs des changements climatiques sur les populations, les ressources naturelles et les secteurs productifs. Plus spécifiquement, le PNA

visé à réduire la vulnérabilité face à un climat changeant en renforçant les capacités d'adaptation et la résilience des populations ainsi que des écosystèmes naturels, tout en facilitant l'intégration effective de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques, programmes et actions de développement. Cette intégration concerne en particulier les processus nationaux et locaux de planification, de programmation et de budgétisation (MBSC¹), afin de garantir que les investissements publics prennent systématiquement en compte les risques climatiques et les besoins d'adaptation.

Le coût de la mise en œuvre du PNA actualisé pour le Plan d'Actions 2025-2030 est estimé à 8 473,3 milliards de francs CFA soit environ 15 029,18 millions USD, reflétant l'ampleur des investissements nécessaires pour renforcer la résilience structurelle du pays face aux risques climatiques.

2.3. Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres

Prenant acte de la dégradation préoccupante du milieu physique et de ses répercussions sur les systèmes productifs et les moyens d'existence des populations, le Niger s'est doté en 2014 d'un Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CS-GDT), conçu comme l'instrument de référence pour coordonner et orienter les interventions nationales en matière de restauration des terres et de gestion durable des ressources naturelles. Ce cadre répond aux défis structurels liés à la désertification, à la dégradation des terres et à la variabilité climatique, qui constituent des contraintes majeures au développement économique et à la sécurité alimentaire dans un contexte sahélien fortement exposé aux aléas environnementaux.

Le CS-GDT vise l'établissement d'un partenariat dynamique entre les acteurs institutionnels, techniques, financiers et communautaires, soutenu par la mobilisation d'investissements adéquats et durables permettant l'amplification des initiatives de gestion durable des terres. Cette dynamique doit contribuer à la restauration des terres dégradées et à une gestion améliorée des bases productives des écosystèmes ainsi que de leurs ressources naturelles, condition essentielle pour renforcer la résilience écologique et socioéconomique du pays.

Dans cette perspective, le CS-GDT poursuit comme objectif global de prioriser, planifier et orienter la mise en œuvre des investissements actuels et futurs en matière de gestion durable des terres, tant par le secteur public que privé, en assurant une participation effective des acteurs à tous les niveaux. Il vise ainsi à instaurer une approche programmatique cohérente permettant d'optimiser l'allocation des ressources et d'améliorer l'efficacité des interventions en milieu rural.

Les objectifs spécifiques s'articulent autour (i) de la création d'un cadre structuré de mobilisation des ressources financières dédiées à la gestion durable des terres ; (ii) de la préservation durable des bases productives de l'agriculture, notamment l'eau, les sols, la végétation et la faune, à travers une gestion intégrée des écosystèmes ; (iii) de l'accroissement

¹ Marquage Budgétaire Sensible au Climat engagé en mai 2024

des productions forestières ; (iv) du renforcement des capacités des différents acteurs institutionnels et communautaires, ainsi que (v) de la mise en place d'un système performant de suivi-évaluation appuyé par une base de données nationale dédiée. Ce dispositif vise à mesurer les impacts des interventions, à capitaliser les expériences et à diffuser l'information stratégique afin de favoriser l'extension des pratiques de gestion durable des terres à l'échelle nationale, régionale et sous-régionale.

La mise en œuvre de ce plan sur la période 2015 à 2029 a été évaluée à 1 420,87 milliards de francs CFA soit environ 2 520,48 millions USD.

2.4. Stratégie Nationale et Plan d'Actions en matière de Changements et Variabilité Climatiques

Dans un contexte sahélien marqué par une forte variabilité climatique et une exposition accrue aux aléas environnementaux, les impacts des changements climatiques constituent au Niger des contraintes majeures pour les secteurs clés du développement socioéconomique, notamment l'agriculture, l'élevage, les ressources en eau, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations rurales. Face à ces défis structurels, la mise en place d'un cadre stratégique national dédié à la gestion des changements et de la variabilité climatiques s'est imposée comme une nécessité pour orienter les politiques publiques vers un développement durable et résilient. C'est dans cette perspective que depuis 2014 le Niger s'est doté d'une SNPACVC, intégrant progressivement les thématiques émergentes liées à la réduction des risques de catastrophes naturelles ainsi qu'à l'opérationnalisation de la Politique Nationale en matière de Changements Climatiques.

La SNPACVC constitue ainsi l'un des premiers instruments structurants de l'action climatique nationale, posant les bases d'une réponse coordonnée aux enjeux d'adaptation et d'atténuation dans un contexte de vulnérabilité élevée. Elle s'inscrit dans la dynamique des engagements internationaux du Niger pris sous l'égide de la CCNUCC, tout en répondant aux priorités nationales de réduction de la pauvreté, de gestion durable des ressources naturelles et de renforcement de la résilience des communautés.

L'objectif général de la stratégie est de contribuer à la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques à travers une approche intégrée combinant adaptation, atténuation et renforcement des capacités institutionnelles et techniques.

La stratégie repose sur une architecture d'intervention articulée autour de quatre axes complémentaires visant, d'une part, le renforcement de la résilience des communautés et des secteurs productifs face aux risques climatiques, d'autre part l'amélioration de la séquestration du carbone et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en accordant une importance centrale au développement des capacités à tous les niveaux de gouvernance. Cette structuration traduit une approche intégrée reconnaissant l'interdépendance entre adaptation, atténuation et gouvernance climatique comme conditions essentielles pour une action climatique efficace et durable.

Ce cadre stratégique a ainsi contribué à structurer les premières interventions climatiques du

pays et a servi de fondement à l'élaboration des instruments plus récents tels que la CDN, le PNA et la SNBC, participant progressivement à la construction d'une architecture nationale cohérente de gouvernance climatique.

2.5. Stratégie et Plan National d'Adaptation face aux changements climatiques dans le secteur Agricole

Face à la dégradation progressive des sols, des couverts végétaux et des parcours pastoraux, le Gouvernement du Niger a engagé en 2020 l'élaboration de la SPN2A, conçue comme le cadre national d'harmonisation et de programmation des actions d'adaptation dans le secteur AFAT, en cohérence avec les engagements pris dans le cadre de la CCNUCC.

L'objectif global de la SPN2A est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte de changements climatiques, à travers le renforcement de la résilience des populations rurales face aux événements climatiques extrêmes et l'adaptation progressive des systèmes de production aux évolutions environnementales. Sa mise en œuvre repose sur une approche intégrée combinant (i) la gestion durable des agroécosystèmes ; (ii) le développement de systèmes agro-sylvo-pastoraux intelligents face au climat ; (iii) le renforcement des fonctions d'appui à la transition agricole ; (iv) la promotion de chaînes de valeur résilientes ; (v) l'amélioration de la capacité des producteurs à faire face aux chocs climatiques, économiques et écologiques, ainsi que (vi) l'intégration de l'adaptation climatique dans la planification du secteur AFAT.

Le coût de mise en œuvre de la SPN2A pour la période 2020-2030 est de 8 181 milliards de francs CFA soit environ 14 510,72 millions USD.

PARTIE III : METHODOLOGIE DE TRAVAIL

3.1. Approche générale

L'évaluation ex-ante des besoins en finance climat a été conduite selon une approche analytique structurée basé sur les Politiques Actions et Mesures (Cf : Annexe IV) identifiées dans les cadres climatiques nationaux. Elle vise à estimer, de manière prospective, les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des objectifs nationaux définis dans les cadres stratégiques climatiques. Elle s'appuie sur une approche méthodologique structurée, inspirée des étapes 10 à 13 du guide ICAT relatif à la finance climatique. Cette approche repose sur une séquence cohérente d'étapes, allant de la définition des paramètres d'analyse à la validation des résultats. Elle vise à garantir la transparence, la cohérence et la robustesse des estimations, tout en assurant leur alignement avec les exigences de reporting international (CDN, BTR). Les étapes clés comprennent : (i) la définition des paramètres d'évaluation ; (ii) l'estimation des besoins sur la base de ces paramètres ; (iii) l'analyse et l'agrégation des besoins en financement climatique ; et (iv) la vérification et la validation des résultats.

3.1.1. Définition des paramètres d'évaluation

Cette étape a consisté à établir le cadre analytique de l'évaluation, en cohérence avec les orientations du guide ICAT sur la transparence climatique. Les paramètres clés définis dans le cadre de cette évaluation sont :

Champ d'analyse et périmètre sectoriel : le champ d'analyse couvre l'ensemble des actions climatiques, incluant : (i) l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) ; (ii) l'adaptation aux effets du changement climatique ; et (iii) les actions transversales, notamment le renforcement des capacités et le transfert de technologies. Le périmètre sectoriel est défini sur la base des priorités nationales en matière de climat, telles qu'identifiées dans les principaux documents stratégiques nationaux. Les secteurs et sous-secteurs retenus sont consignés dans le Tableau 1 ci-après. Elle permet de refléter à la fois les vulnérabilités spécifiques, les principales sources d'émissions de GES ainsi que les leviers de résilience et de transition bas-carbone.

Niveau d'évaluation et unité d'analyse : l'évaluation repose sur une approche par Politique, Actions et Mesures (Cf : Annexe IV), en cohérence avec les modalités de planification et de mise en œuvre des politiques publiques au Niger. Cette approche permet : (i) d'agréger les besoins à partir des PAM existantes ou projetées ; (ii) d'assurer la traçabilité des coûts à l'échelle opérationnelle ; (iii) de faciliter l'alignement avec les cadres climatiques nationaux.

Structure des coûts : Structure des coûts : les coûts pris en compte sont relatifs aux coûts d'investissement (CAPEX) liés à la mise en place des infrastructures, équipements et systèmes.

Horizon temporel et période d'analyse : la période d'analyse retenue est 2025-2035, couvrant l'horizon de mise en œuvre des principaux cadres stratégiques nationaux. Ce choix permet d'intégrer les besoins à court, moyen et long terme.

Hypothèses de base : l'évaluation repose sur un ensemble d'hypothèses structurantes, notamment : (i) année de référence : 2025 ; (ii) taux de change (574 FCFA pour 1 USD en juin 2025) ; (iii) périmètre d'analyse (secteurs vulnérables et émetteurs de GES) ; (iv) prise en compte des volets adaptation, atténuation et co-bénéfices/mixtes et prise en compte de type de mesure, notamment adaptation, atténuation ; gouvernance et transversal

Le choix de ces paramètres repose sur des critères de pertinence analytique, de disponibilité des données et de cohérence avec les cadres nationaux climatiques. Les estimations s'appuient ensuite prioritairement sur des sources nationales, complétées le cas échéant par des référentiels de coûts existants, conformément aux principes de transparence et de traçabilité du guide ICAT.

Tableau 1: Structure des secteurs et sous -secteurs retenus pour l'évaluation ex-ante

Secteurs	Sous-secteurs	Lien avec le cadre GIEC
Agriculture	Productions végétales pluviales et irriguées (riz, céréales, cultures de rente), gestion des sols agricoles, sécurité alimentaire, et agro-pastoral,	AFOLU-agriculture, élevage
Elevage	Production laitière, élevage pastoral, gestion des parcours, santé animale (Ruminants et monogastriques, gestion des déjections animales, alimentation animale	AFOLU-agriculture, élevage
Transversal	Gouvernance et cadre institutionnel ; Recherche, innovation et transfert de technologie ; Renforcement des capacités ; Système d'information et gestion des connaissances	Agriculture, Elevage, Energie, Santé Déchets, Industrie, etc.
Foresterie	Forêts naturelles et plantées, agroforesterie, restauration des terres, RNA, carbone des sols	AFOLU-Forêts et Autres Terres
Énergie	Production d'électricité, énergies renouvelables, efficacité énergétique, biomasse-énergie	Énergie
Ressources en eau	Gestion intégrée des ressources en eau, infrastructures hydrauliques, accès à l'eau, gestion de l'eau agricole, barrages, irrigation, services	Transversal (lié à Énergie et AFAT)

Secteurs	Sous-secteurs	Lien avec le cadre GIEC
	d'eau potable	
WASH	Eau potable ; Assainissement ; Hygiène ; Gestion des déchets ;	Santé, Ressource en eau ; Déchets
Education	Éducation et sensibilisation au changement climatique ; infrastructures éducatives résilientes ; Renforcement des capacités des acteurs du système éducatif	Transversal
Transports	Transport routier, ferroviaire, fluvial, parc de véhicules	Énergie-Transports
Industrie	Industries manufacturières, procédés industriels, construction	Procédés industriels et utilisation des produits (IPPU)
Santé	Infrastructures sanitaires, services de santé, gestion des déchets médicaux	Transversal (Énergie / Déchets)
Déchets	Déchets solides municipaux, déchets agricoles, déchets médicaux, eaux usées	Déchets

3.1.2. Estimation des besoins

Sur la base des paramètres préalablement définis, l'estimation des besoins en financement climatique (adaptation et atténuation) s'est reposée sur une approche structurée, systématique et reproductible, conforme aux recommandations du guide ICAT en matière de transparence.

Cette étape s'articule autour de trois (03) composantes principales :

- l'identification des PAM prioritaires, issues du cadre de développement socioéconomique à savoir le Programme pour la Refondation de la République (PRR) ainsi que des cadres stratégiques climatique nationaux notamment la SPN2A, la SNPACVC, le PNA, CS-GDT, et la SNBC.
- la détermination des coûts unitaires, fondée sur des sources multiples, incluant les bases de données existantes, les études techniques disponibles ainsi que les référentiels nationaux de coûts, afin d'assurer la robustesse et la contextualisation des estimations ;
- l'identification et la quantification des volumes d'intervention, exprimée en unités physiques pertinentes (superficies, nombre d'unités, etc.), en cohérence avec les objectifs sectoriels et les cibles nationales.

Atténuation :

Ainsi, pour le volet atténuation, l'estimation des besoins s'est appuyée principalement sur l'outil GACMO (Greenhouse Gas Abatement Cost Model). Cet outil permet une évaluation intégrée des options d'atténuation en combinant : (i) le coût total d'investissement (CAPEX) ; et (ii) les potentiels de réduction des émissions de GES.

Toutefois, les coûts utilisés dans l'analyse ne reposent pas uniquement sur les valeurs par défaut de GACMO. Afin de refléter au mieux les réalités nationales, les paramètres économiques ont été actualisés sur la base de données et études spécifiques au Niger.

→ Pour le secteur de l'énergie, les coûts d'investissement et les paramètres technico-économiques ont été révisés à partir de l'étude nationale intitulée « Analyse coûts-bénéfices pour éclairer la sélection des projets énergétiques à inclure dans la CDN révisée » et publiée en juin 2021.

→ Pour le secteur foresterie, notamment dans le domaine de la gestion durable des terres et de la restauration des écosystèmes, l'estimation des besoins financiers a reposé sur des référentiels nationaux de coûts unitaires établis à partir des expériences de mise en œuvre de projets et programmes au Niger. Cette approche a été privilégiée pour les techniques de Conservation des Eaux et des Sols / Défense et Restauration des Sols (CES/DRS), pour lesquelles les coûts unitaires sont généralement exprimés par hectare traité. Les besoins financiers ont ainsi été calculés en appliquant ces coûts unitaires aux superficies cibles définies pour chaque mesure.

→ Pour le secteur des déchets, l'approche est basée sur les valeurs par défaut de l'outil GACMO par manque d'un référentiel de coût au niveau national. Néanmoins, ces valeurs par défaut ont permis de disposer d'estimations de coûts plus ou moins représentatives des conditions de mise en œuvre des mesures d'atténuation identifiées, tout en garantissant la cohérence méthodologique de l'évaluation.

Le Tableau ci-après présente les coûts unitaires nationaux des technologies, actualisés dans GACMO.

Tableau 2 : Coût unitaires nationaux appliqués dans GACMO

Technologie (GACMO)	Unité	Coût unitaire national retenu (U\$)	Source
Foresterie			
Reboisement (Plantation linéaire et privée)	ha	984	3.4 Plantation d align... RECUEIL DE FICHES TECHNIQUES - EDITION 2022 3.5 Pépinière privée RECUEIL DE FICHES TECHNIQUES - EDITION 2022
Régénération naturelle assistée	ha	150	3.2. Régénération N... RECUEIL DE FICHES TECHNIQUES - EDITION 2022

Technologie (GACMO)	Unité	Coût unitaire national retenu (U\$)	Source
Foresterie			
Reboisement avec agroforesterie (Plantation en bloc)	ha	893	3.3 Plantations en blo... RECUEIL DE FICHES TECHNIQUES - EDITION 2022
Energie			
Lampe fluorecente compact (LFC)	Lampe	8,7	ME/LCD.2021, Analyse coûts bénéfices pour éclairer la sélection des projets énergétiques à inclure dans la CDN; ME.2015, Programme nationale des énergies domestiques du Niger.
Lampe LED	Lampe	3,5	
Réfrigérateur efficace	Refrigérateur	523	
Foyer amélioré à bois	Foyer	18,5	
Foyer amélioré à charbon de bois	Foyer	26	
Foyer au GPL	Foyer	42	
Central hydroélectrique connecté au réseau	kw	81,2	
PV solaire connecté au réseau	kw	1486	
Mini-réseau solaire/diesel	kw	181	
Lampe solaire LED	Lampe	105	
PV solaire 100% isolé du réseau	kw	1280	Fiche technique etude comparative energie exhaure eau d irrigation.pdf
Lampadaire à lampe au soduim	Lampe	87	
Pompe solaire en remplacement du pompe diesel	Pompe	2091	
Pompe diesel	Pompe	1394	

Adaptation :

Pour le volet adaptation surtout pour les secteurs Ressources en Eau, WASH, Zones humides, Santé, Education, l'évaluation des besoins s'est basée sur une approche ex-ante, programmatique et prospective. Cette approche consiste à agréger les besoins financiers associés aux interventions identifiées, qu'elles soient (i) en cours de mise en œuvre et (ii) planifiées à court et moyen termes. Elle s'appuie sur les documents de programmation sectorielle et les cadres stratégiques climatiques nationaux décrit ci-haut.

La combinaison de ces deux (02) approches a permis d'obtenir une estimation globale, cohérente et intégrée des besoins en financement climatique tout en assurant la prise en compte des dimensions stratégiques (alignement avec les politiques nationales), des dimensions sectorielles (spécificités des interventions), et des dimensions opérationnelles (coûts réels de mise en œuvre).

3.1.3. Analyse et agrégation des besoins en financement climatiques

Cette étape a consisté à analyser, organiser et structurer les besoins en financement climatique précédemment estimés, afin de les rendre pleinement exploitables pour la planification stratégique et la mobilisation des ressources financières. L'analyse s'est reposée sur une agrégation multidimensionnelle des coûts, permettant une lecture fine et cohérente des besoins, selon plusieurs axes complémentaires :

- par secteur : afin d'identifier les domaines prioritaires d'intervention (énergie, agriculture, élevage, foresterie, etc.) et de faciliter l'allocation sectorielle des ressources ;
- par type de mesure : en distinguant les interventions d'atténuation, d'adaptation, de Gouvernance ainsi que les mesures transversales, afin de refléter la nature des actions entreprises ;
- par volet climatique (adaptation, atténuation et co-bénéfices/Mixtes) : pour assurer la cohérence avec les exigences de reporting des CDN et des BTR, notamment en matière de suivi des financements climatiques ;
- Par impact climatique : (i) réduction des émissions de GES pour les mesures d'atténuation, permettant d'établir des liens avec les indicateurs de performance (ex. coût par tonne de CO₂ évitée) ; et (ii) renforcement de la résilience pour les mesures d'adaptation, en lien avec les priorités nationales et les vulnérabilités identifiées.

PARTIE IV : RESULTATS D’EVALUATION DES BESOINS DE FINANCEMENTS

4.1. Vue d’ensemble des besoins financiers

L’analyse des besoins en financement climatique sur la période 2025-2035 met en évidence un volume global estimé à 25 070,06 millions USD. Cette enveloppe financière reflète l’ampleur des efforts requis pour soutenir la mise en œuvre des PAM identifiées (cf. annexe IV présentant la liste des PAMs). La répartition de ces besoins révèle une forte concentration dans certains secteurs clés, traduisant à la fois les priorités nationales en matière de développement et les exigences de transition climatique.

L’analyse montre également une prédominance des investissements orientés vers l’adaptation des secteurs comme les Transports, la Foresterie, l’Agriculture, l’Elevage, la Santé, les Zones humides, les Ressources en eau, Transversal, le WASH, l’Education, les Infrastructures/Habitats, traduisant une priorisation stratégique des interventions face aux impacts du changement climatique.

4.2. Analyse globale par secteur

L’analyse a concerné les secteurs suivants :

- Energie ;
- Transport ;
- Transversal ;
- Déchets ;
- Agriculture ;
- Elevage ;
- Foresterie ;
- Santé ;
- Zones humides ;
- Ressources en Eau ;
- WASH ;
- Infrastructures/Habitats ;
- Education ;

- Industrie.

Le Tableau 3 présente les résultats par secteurs et sous-secteurs.

Tableau 3 : Répartition des besoins par secteur

Secteurs	Coût (M USD, 2025-2035)	Part du total
Énergie	7 470,24	29,80%
Transport	6 075,33	24,23%
Ressources en Eau	3 546,45	14,15%
Agriculture	2 469,28	9,85%
Elevage	2 061,14	8,22%
Foresterie	1 028,41	4,10%
Infrastructures/Habitats	912,20	3,64%
WASH	404,66	1,61%
Santé	385,44	1,54%
Zones Humides	316,72	1,26%
Education	194,70	0,78%
Déchets	125,20	0,50%
Transversal	44,23	0,18%
PIUP	36,05	0,14%
Total	25 070,06	100,00%

Le **secteur de l'énergie**, les PAM identifiées nécessite un volume d'investissements évalué à 7 470,24 millions USD (4 211,65 milliards de FCFA) soit 29,8 % des besoins totaux. Cette situation s'explique par les coûts élevés associés aux infrastructures énergétiques, notamment le développement des systèmes solaires hors réseau, des lampadaires solaires, du réseau électrique et des centrales photovoltaïques connectées au réseau. Ces investissements traduisent une volonté stratégique de transformation du système énergétique, axée sur la décarbonation et l'amélioration de l'accès à l'électricité. Aussi, cet investissement est entièrement consacré à l'atténuation, ce qui montre le rôle central de ce secteur dans la réduction des émissions de GES.

Dans le **secteur des Transports**, il faut un volume d'investissement de l'ordre de 6 075,33 millions USD (3 425,21 milliards de FCFA) pour la mise en œuvre des PAM identifiées, soit 24,23 % des besoins totaux. Cet investissement est réparti entre l'adaptation avec 6 032,00 millions USD contre 43,33 millions USD pour l'atténuation. Ce qui montre la nécessité des besoins en financement des infrastructures résilientes au climat du fait de la forte vulnérabilité du secteur face aux phénomènes climatiques extrêmes tels que les fortes pluies, les vagues de chaleur et les vents violents.

Dans le **secteur de Ressources en Eau**, les besoins de financements sont estimés à 3 546,45 millions USD (1 999,46 milliards de FCFA) soit 14,15%, principalement orientés vers l'adaptation. Ces besoins traduisent les investissements dans les PAM pour faire face aux défis liés à la disponibilité, à la gestion et à la valorisation durable de l'eau. En effet, Les PAM prioritaires s'articulent autour d'une approche combinant l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le renforcement de la gestion intégrée des ressources en eau ainsi que la maîtrise des ressources hydriques. A cela s'ajoutent des investissements structurants tels que la construction de réservoirs de stockage à usages multiples, la réalisation d'ouvrages hydrauliques modernes (points d'eau, systèmes AEP, digues de protection, seuils de rétention) et les travaux de traitement des koris, contribuant à sécuriser l'accès à l'eau et à réduire les risques d'inondation.

Le **secteur de l'Agriculture**, moteur du développement socio-économique représente une composante importante des besoins financiers, avec 2 469,28 millions USD (1 392,16 milliards de FCFA), soit 9,85 %. Ces besoins sont répartis entre les mesures transversales, l'adaptation et la gouvernance, avec respectivement 1 510,19 millions USD, 957,69 millions USD et 1,39 million USD. Les investissements dans ce secteur sont principalement orientés vers développement de systèmes de cultures pluviales performants et intelligents face au climat, diffusion de variétés de riz adaptées au climat, restauration des terres agricoles dégradées, amélioration de la fertilité des terres agricoles par l'utilisation du compost. Ces mesures visent à renforcer la résilience des systèmes de production face aux aléas climatiques, tout en contribuant indirectement à la réduction des émissions.

Le **secteur de l'Elevage**, représente une composante importante des besoins financiers, avec 2 061,14 millions USD (1 162,05 milliards de FCFA), soit 8,22 %, exclusivement orientés vers l'adaptation. Les investissements dans ce secteur sont principalement orientés vers l'amélioration des pratiques pastorales, notamment à travers l'utilisation de compléments alimentaires, la production de fourrage, la restauration des terres pastorales dégradées. Ces mesures visent à renforcer la résilience des systèmes pastoraux face aux chocs climatiques, tout en contribuant indirectement à la réduction des émissions.

Le **secteur de la Foresterie** affichant un volume estimé à 1 028,41 millions USD (579,81 milliards de FCFA), soit 4,10 % des besoins totaux, dont 975,88 millions USD pour l'adaptation et 52,53 millions USD pour la gouvernance. Le secteur, occupe également une place stratégique pour lutter contre la Désertification, la Dégradation des Terres et la Sécheresse (DDTS). Les investissements dans ce secteur ciblent principalement la restauration des terres dégradées, les plantations à usages multiples et la Régénération Naturelle Assistée (RNA), contribuant ainsi à la séquestration du carbone et à l'adaptation des écosystèmes.

Dans le **secteur des Infrastructures/Habitats**, les besoins sont évalués à 912,20 millions USD (514,23 milliards de FCFA), soit 3,64 % du financement total, dont 813,50 millions USD pour l'adaptation, 95,82 millions USD pour l'atténuation et 2,87 millions USD pour la gouvernance. Ces investissements sont orientés vers la construction et réhabilitation des systèmes de drainage

urbain, des digues, des bassins de rétention et des seuils d'épandage, aménagement des mares et retenues d'eau et promotion de la collecte des eaux pluviales à grande échelle, le rehaussement et le renforcement des routes exposées aux inondations et Intégration de la résilience dans les projets de désenclavement rural, la protection des infrastructures, installations et équipements structurants contre les intempéries climatiques.

Pour le **secteur WASH**, les besoins sont estimés à 404,66 millions USD (228,14 milliards FCFA), soit 1,61 % du financement total et est entièrement consacrés à l'adaptation. Ces investissements sont dédiés exclusivement à l'amélioration des infrastructures d'eau et d'assainissement, y compris la gestion des eaux usées, à la sensibilisation et renforcement des capacités des communautés et du personnel des établissements sur les pratiques WASH, au renforcement des systèmes de gestions et de traitement des eaux usées dans les lieux de vie et les structures sanitaires.

Dans le **secteur de Santé**, les besoins de financement sont estimés à 385,44 millions USD (217,30 milliards FCFA), dont 376,34 millions USD pour l'adaptation et 9,09 millions USD pour la gouvernance, à travers la mise en œuvre des PAM visant à améliorer la prévention, la surveillance et la gestion des maladies sensibles au climat tout en incluant le renforcement des infrastructure sanitaire, l'amélioration de l'accès aux services de santé ainsi que le développement des capacités des personnels pour faire face aux risques climatiques émergents.

Dans le **secteur des Zones humides**, les besoins de financement sont estimés à 316,72 millions USD (178,57 milliards FCFA), dont 312,54 millions USD pour l'adaptation et 4,18 millions USD pour la gouvernance. Cet investissement traduit la nécessité de préserver et de renforcer la résilience de ces écosystèmes essentiels, fortement vulnérable aux effets du changement climatique et aux pressions anthropiques. Les mesures envisagées visent principalement la restauration et la gestion durable de ces espaces.

Dans le **secteur de l'éducation**, la mise en œuvre des mesures de résiliences nécessite un investissement évalué à 194,70 millions USD , avec 190,24 millions USD pour l'adaptation et 4,46 millions USD pour la gouvernance.

Dans le **secteur Déchet**, les investissements sont estimés à 125,20 millions USD, répartis entre gouvernance (72,47 millions USD), adaptation (42,74 millions USD) et atténuation (9,99 millions USD). Ce secteur se distingue par une part importante consacrée à la gouvernance, indiquant des besoins en organisation, réglementation, planification et suivi.

Le **secteur transversal** représente 44,23 millions USD, répartis entre l'adaptation (34,56 millions USD), la gouvernance (8,71 millions USD) et les mesures transversales (0,96 million USD). Il concerne les actions communes à plusieurs secteurs, notamment la coordination, le suivi-évaluation et le renforcement du cadre institutionnel.

Enfin, dans le **secteur de l'Industrie**, les besoins de financement sont estimés à 36,05 millions USD reflétant la nécessité de renforcer le cadre réglementaire et opérationnel pour une gestion efficace des émissions issues du secteur. Ces besoins sont principalement orientés vers

l'atténuation (35,84 millions USD), avec une faible composante gouvernance (0,21 million USD). Les mesures prioritaires incluent notamment l'adoption de textes réglementaires visant à encadrer l'utilisation, le contrôle et la réduction des émissions associées.

En complément du tableau 3, le Tableau 4 présente la répartition sectorielle des besoins selon les catégories des mesures.

Tableau 4 : Répartition sectorielle des besoins de financement climatique selon les catégories de mesures (Adaptation, Atténuation, Gouvernance et Transversal)

Secteur	Coût par type de mesure (Millions USD)				Total général
	Adaptation	Atténuation	Gouvernance	Transversal	
Agriculture	957,69	//	1,39	1 510,19	2 469,28
Déchets	42,74	9,99	72,47	//	125,20
Education	190,24	//	4,46	//	194,70
Elevage	2 061,14	//	//	//	2 061,14
Énergie	//	7 470,24	//	//	7 470,24
Foresterie	975,88	//	52,53	//	1 028,41
Infrastructures/Habitats	813,50	95,82	2,87	//	912,20
Industries	//	35,84	0,21	//	36,05
Ressources en Eau	3 529,59	//	16,86	//	3 546,45
Santé	376,34		9,09	//	385,44
Transport	6 032,00	43,33	//	//	6 075,33
Transversal	34,56	//	8,71	0,96	44,23
WASH	404,66	//		//	404,66
Zones Humides	312,54	//	4,18	//	316,72
Total général	15 730,90	7 655,23	172,79	1 511,15	25 070,06

4.3. Analyse selon les catégories de mesures (Adaptation, atténuation, Gouvernance et Transversal)

Les besoins financiers totaux pour la mise en œuvre des mesures définies dans les cadres stratégiques climatiques du Niger sont estimés à 25 070,06 millions USD sur la période 2025-2035. L'analyse montre une forte prédominance des investissements consacrés à l'adaptation, qui représentent 15 730,90 millions USD, soit environ 62,75 % du coût total. Les mesures d'atténuation mobilisent quant à elles 7 655,23 millions USD (30,54 %), tandis que les actions transversales et les mesures de gouvernance représentent respectivement 6,03 % et 0,69 % des besoins financiers totaux (Figure 2).

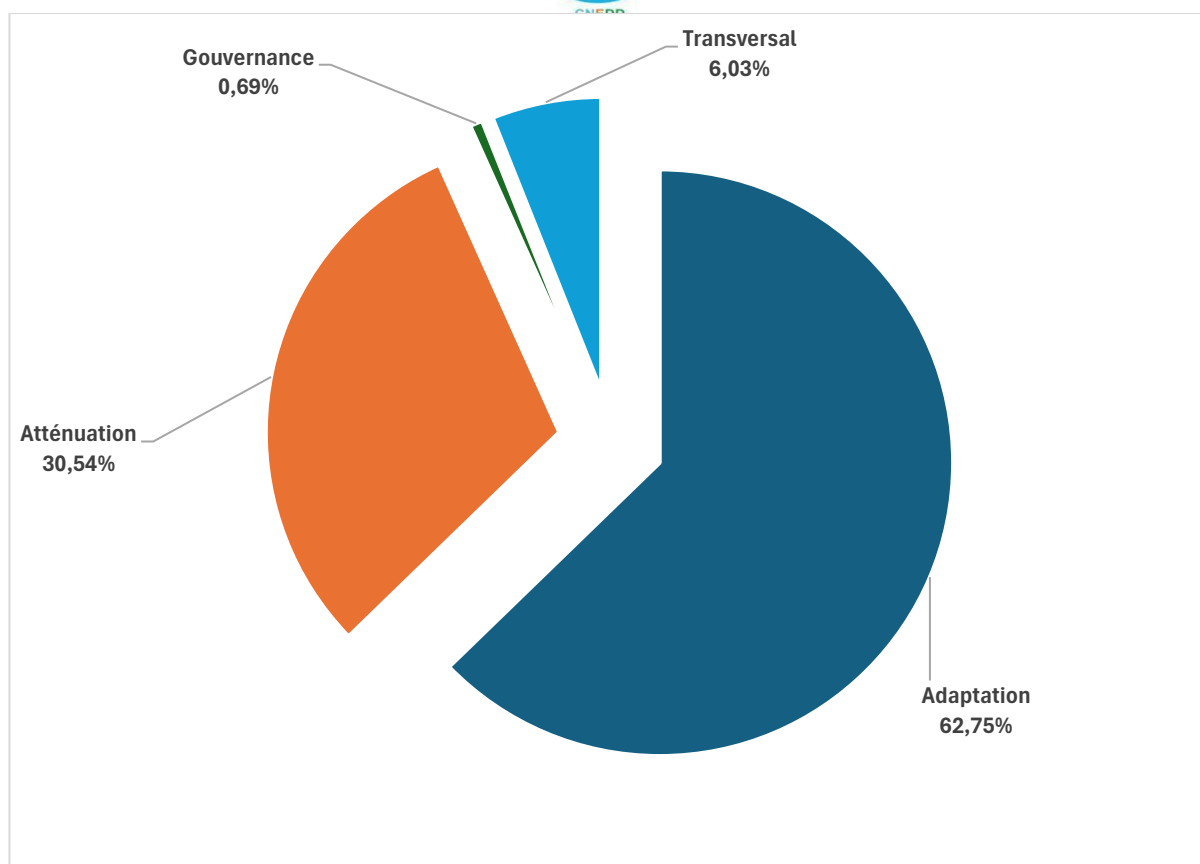


Figure 2 : Répartition (en %) des besoins en financement climatiques

4.4. Analyse par volet climatique (adaptation, atténuation, co-bénéfice mixte)

L'analyse des coûts climatiques des cadres stratégiques du Niger pour la période 2025-2035 (Figure 3) montre des besoins de financement estimés à 25 070,06 millions USD. Ces besoins se répartissent entre les volets adaptation (12 895,40 millions USD, soit 51,4 % du total), atténuation (7 559,72 millions USD, soit 30,2 %) et co-bénéfices mixtes (4 614,94 millions USD, soit 18,4 %).

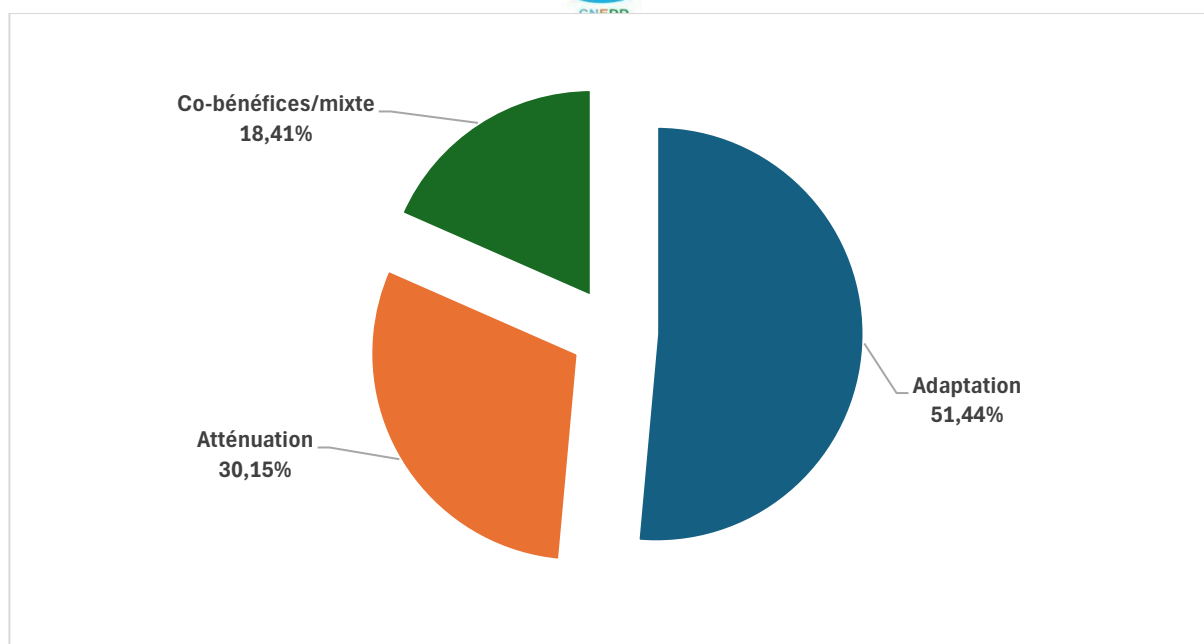


Figure 3 : Répartition des besoins par volet climatique

4.4.1. Analyse du volet Adaptation

L'analyse de la répartition sectorielle des coûts du volet adaptation montre une concentration des investissements dans les secteurs vulnérables aux effets du changement climatique (Figure 4). Les secteurs du transport (46,78 %) et des ressources en eau (27,50 %) représentent près de 74,28 % des coûts totaux d'adaptation soit 9 578,45 millions USD, traduisant leur caractère prioritaire dans le renforcement de la résilience climatique. En effet, la part du secteur du transport illustre l'importance des investissements nécessaires pour renforcer la résilience des infrastructures de mobilité face aux risques climatiques croissants, notamment les inondations, l'ensablement et la dégradation accélérée des infrastructures. Cette priorité reflète également le rôle stratégique du réseau de transport dans le fonctionnement de l'économie nationale, l'accès aux marchés et la continuité des services essentiels.

Les investissements prévus dans les ressources en eau témoignent de la nécessité de répondre aux défis liés à la disponibilité, à la gestion et à la sécurisation des ressources hydriques dans un contexte de variabilité climatique. Ce résultat confirme que la sécurité de l'eau demeure l'un des principaux enjeux d'adaptation pour le Niger, compte tenu de son influence sur les activités productives, les écosystèmes et les conditions de vie des populations. A cet effet, le pays s'est doté en 2023 d'un Plan National d'Adaptation du secteur des Ressources en Eau.

Aussi, les secteurs des infrastructures/habitats de l'élevage et du WASH représentent respectivement 7,07 %, 5,17 % et 3,14 %. Ces investissements visent, entre autres, à renforcer la résilience des établissements humains, à protéger les moyens de subsistance des populations pastorales et à améliorer l'accès durable aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

En outre, les investissements dans les secteurs de la santé (2,99 %), des zones humides (2,46 %), de l'agriculture (1,82 %) et de l'éducation (1,51 %) contribuent à réduire les vulnérabilités socio-économiques et environnementales. Ces interventions soutiennent notamment la protection des populations face aux risques sanitaires, la préservation des écosystèmes sensibles, le renforcement de la résilience des systèmes de production agricole et le développement des capacités d'adaptation.

Enfin, les secteurs de la foresterie des déchets et les actions transversales représentent respectivement 0,59 %, 0,89 % et 0,08 %. Ce constat est dû au fait que les efforts d'adaptation sont principalement orientés vers les secteurs directement exposés aux impacts climatiques et nécessitant des investissements structurels plus conséquents.

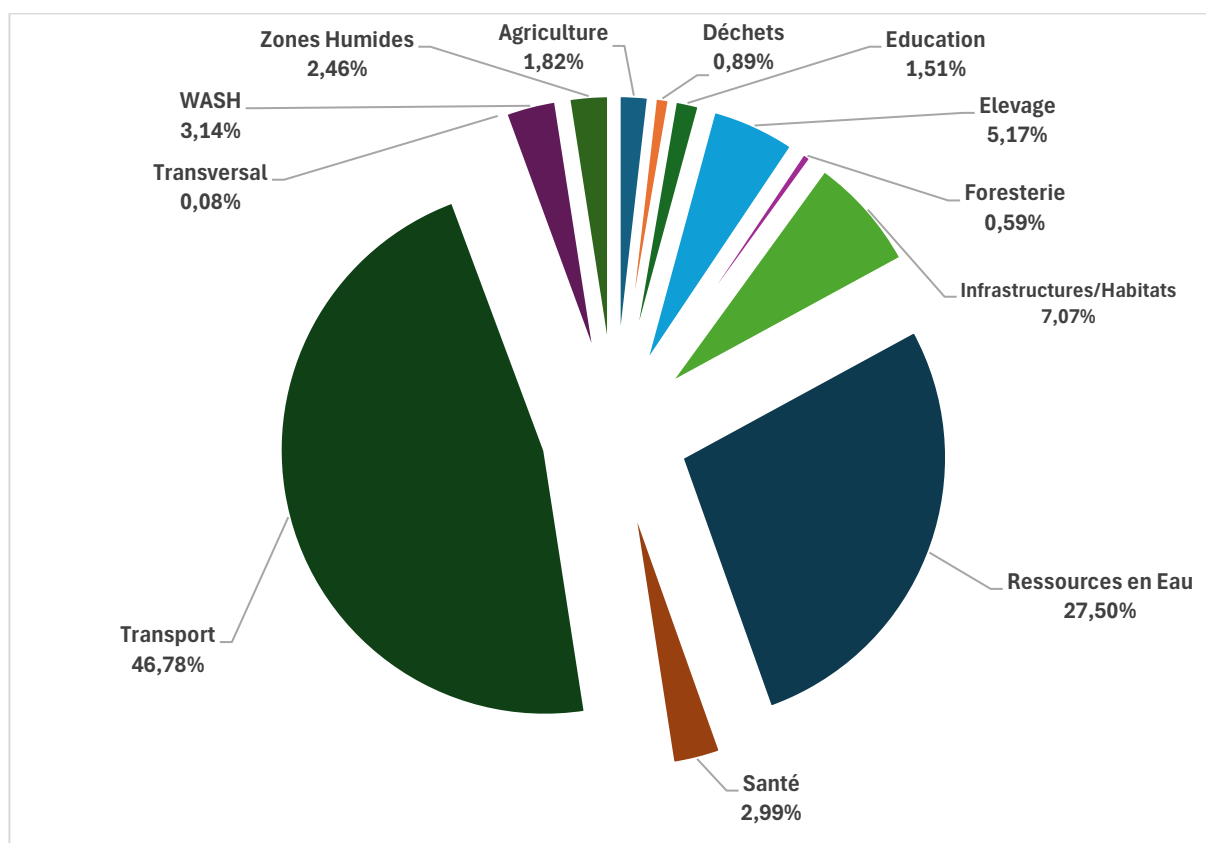


Figure 4 : Répartition du volet climatique adaptation par secteur

En termes d'impacts, les investissements dans les secteurs Transports, Agricultures, Ressources en eau et Foresteries jouent un rôle central dans l'adaptation, en renforçant la capacité des systèmes naturels et humains à faire face aux effets du changement climatique. Ces impacts, souvent complexes à mesurer, concernent notamment l'amélioration de la sécurité alimentaire, la gestion durable des ressources naturelles et la réduction de la vulnérabilité des populations. L'absence d'indicateurs standardisés pour évaluer ces effets constitue une limite méthodologique. Ainsi, une meilleure intégration des indicateurs d'impact dans les analyses futures permettrait de renforcer les résultats de cette évaluation pour le volet adaptation.

4.4.2. Analyse du volet Atténuation

Pour un investissement évalué à 7 559,72 millions USD sur la période 2025-2035, la répartition sectorielle des coûts du volet atténuation révèle une concentration des investissements dans le secteur de l'énergie, qui représente 98,82 % (7 470,24 millions USD) des coûts totaux d'atténuation (Figure 5). Cela traduit l'importance des investissements requis pour le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'extension de l'accès à l'énergie propre ainsi que la réduction de la dépendance aux sources énergétiques fortement émettrices de GES.

Le transport représente 0,57 % (43,33 millions USD) des coûts totaux d'atténuation, reflétant des investissements ciblés visant notamment l'amélioration de l'efficacité des systèmes de mobilité et la réduction des émissions associées au transport.

Le secteur de l'industrie concentre 0,48 % (36,05 millions USD) des investissements d'atténuation. Cela s'explique par le fait que le tissu industriel est embryonnaire avec une contribution négligeable aux émissions de GES par rapport aux émissions totales du pays.

Le secteur des déchets représentant un investissement de 0,13 % (9,99 millions USD) des coûts d'atténuation, génère des bénéfices sociaux et environnementaux à travers notamment la création d'emplois vert, l'amélioration de la gestion des déchets et la réduction des émissions de méthane.

Enfin, les actions transversales affichent une contribution quasi nulle dans la répartition des coûts d'atténuation (0,001 %) du coût total du volet atténuation.

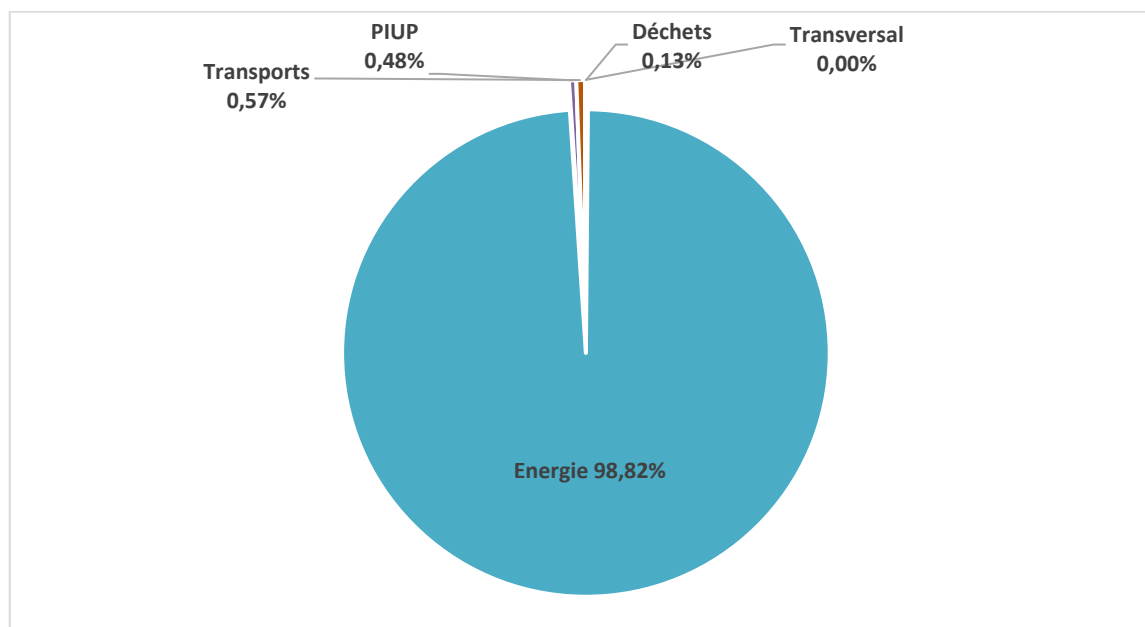


Figure 5 : Répartition du volet atténuation par secteur

4.4.3. Analyse du volet Co-bénéfices / Mixte

L'analyse de la répartition sectorielle des coûts associés au volet mixte (adaptation et atténuation) montre une concentration des investissements dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie (Figure 6). Ces (03) trois secteurs totalisent 99,25 % (4 580,50 millions USD) des coûts du volet mixte (4 614,94 millions USD), traduisant leur rôle stratégique dans la mise en œuvre d'approches intégrées conciliant résilience climatique, réduction des émissions et développement durable.

En effet, le secteur de l'agriculture représente 48,41 % (2 234,06 millions USD) des coûts du volet. Cette part reflète le potentiel des pratiques agricoles durables à générer simultanément des bénéfices d'adaptation et d'atténuation. Les interventions envisagées contribuent à renforcer la résilience des systèmes de production face aux aléas climatiques tout en favorisant une gestion durable des ressources naturelles et une réduction des émissions de GES associées aux activités agricoles.

En ce qui concerne le secteur de l'élevage, il représente 30,21 % (1 394,07 millions USD) des coûts du volet mixte. Cette situation confirme son importance dans l'amélioration de la résilience des systèmes pastoraux tout en favorisant des pratiques de gestion durable susceptibles de réduire les pressions sur les ressources naturelles et d'améliorer les performances environnementales du secteur.

Le secteur de la foresterie représente quant à lui 20,64 % (952,36 millions USD) des coûts du volet mixte. Cette contribution traduit le rôle déterminant des écosystèmes forestiers dans la séquestration du carbone, la restauration des terres dégradées, la préservation de la biodiversité et la protection des moyens de subsistance des communautés rurales.

Les actions classées dans le secteur transversal représentent 0,75 % (34,44 millions USD) des coûts du volet mixte. Ces actions jouent un rôle de soutien en favorisant la coordination, le renforcement des capacités, la planification et l'intégration des enjeux climatiques dans les politiques publiques.

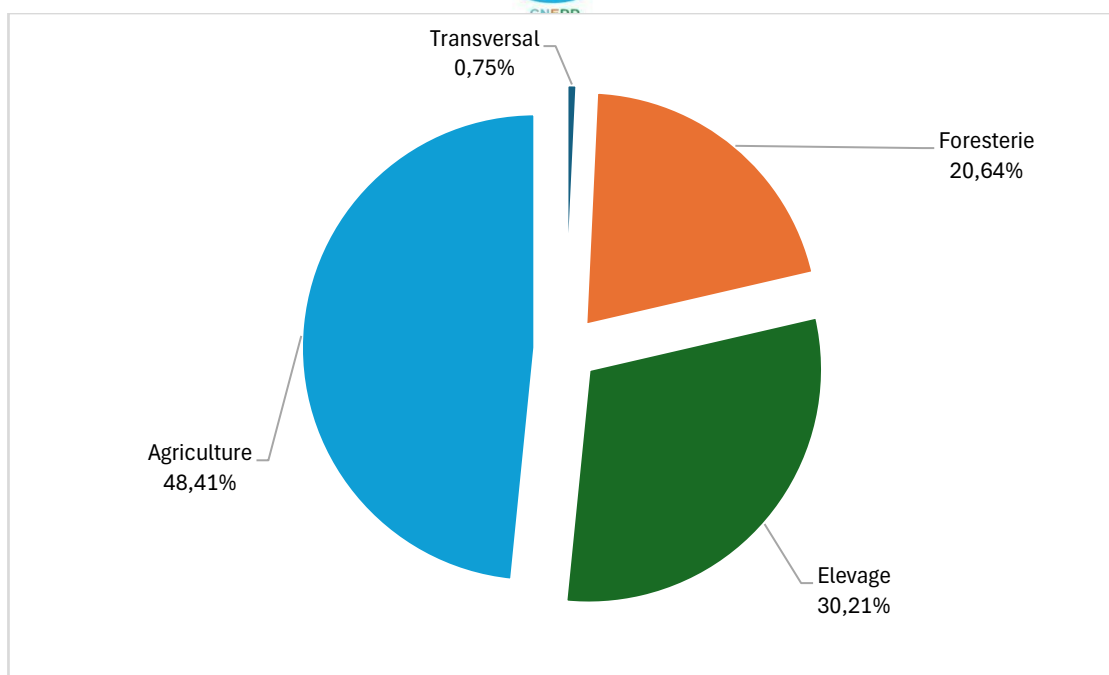


Figure 6 : Répartition du volet climatique Co-bénéfices/mixte par secteur

En termes d'impacts, les investissements dans le secteur de l'Energie, Industrie ainsi que dans certaines activités forestières et de gestion des déchets, contribuent directement à l'atténuation des émissions de GES, à hauteur de 32 097,38 KtCO₂e sur la période 2025-2035.

Partie V : Vérification de l'évaluation des besoins en financement

5.1. Comparaison des coûts

Conformément aux recommandations du guide ICAT en matière de transparence de la finance climat, certaines estimations de coûts réalisées dans le cadre de cette étude ont été comparées à des références internationales et régionales issues de sources reconnues telles que la FAO, l'IRENA, la Banque mondiale, l'UNCCD, l'IFDD, l'ESMAP et diverses publications scientifiques récentes.

Le tableau 5 ci-dessous présente les coûts unitaires retenus pour les principales technologies et mesures d'atténuation considérées dans l'étude, ainsi que leur comparaison avec les références internationales ou régionales disponibles.

Cette analyse comparative repose sur les coûts unitaires des principales technologies et interventions, exprimés en USD par unité physique (USD/ha, USD/kW ou USD/unité), afin d'assurer la comparabilité avec les références internationales et de renforcer la crédibilité des estimations nationales.

5.1.1. Secteur foresterie

Dans le secteur de la foresterie et de la gestion durable des terres, les coûts unitaires retenus pour le Niger apparaissent globalement cohérents avec les références internationales et régionales. Le coût du reboisement (984 USD/ha) est très proche de la borne inférieure de la fourchette internationale observée (990 à 3 450 USD/ha), ce qui confirme la cohérence des hypothèses retenues pour les activités de restauration des paysages forestiers. Le coût du reboisement avec agroforesterie (893 USD/ha) est supérieur à la référence régionale identifiée (650 USD/ha), ce qui peut s'expliquer par l'intégration de composantes techniques additionnelles, les besoins d'accompagnement des producteurs ainsi que les spécificités des conditions agroécologiques nationales.

Le coût de la Régénération Naturelle Assistée (150 USD/ha) demeure très proche de la valeur de référence régionale de 120 USD/ha observée dans les pays sahéliens. Cette proximité confirme le caractère particulièrement rentable de cette pratique, reconnue comme une solution de restauration des terres à faible coût et à fort potentiel de séquestration du carbone.

5.1.2. Secteur énergie

Dans le secteur de l'énergie domestique, les coûts des équipements de cuisson améliorée se situent dans les plages de référence observées à l'échelle internationale. Le coût du foyer amélioré à bois (18,5 USD/unité) est légèrement inférieur à la fourchette internationale de référence (21 à 41 USD/unité), tandis que celui du foyer amélioré à charbon de bois (26 USD/unité) s'inscrit pleinement dans la plage observée (13 à 70 USD/unité). Le coût du foyer au GPL (42 USD/unité) est également cohérent avec les références disponibles, comprises entre 21 et 70 USD/unité.

Le coût des lampes fluorescentes compactes (8,7 USD/unité) apparaît inférieur aux références internationales recensées (20 à 25 USD/unité). Toutefois, cette différence peut s'expliquer par la baisse progressive des coûts des technologies d'éclairage à haute efficacité énergétique

observée ces dernières années. Les évolutions du marché, l'amélioration des chaînes d'approvisionnement et la diffusion croissante de ces équipements ont contribué à réduire significativement leurs coûts dans de nombreux pays en développement.

Concernant les technologies de production d'énergie renouvelable, les coûts présentent globalement une cohérence satisfaisante avec les tendances observées au niveau international. Le coût du photovoltaïque raccordé au réseau est estimé à 1 486 USD/kW. Cette valeur est supérieure à la référence internationale récente publiée par l'IRENA (758 USD/kW). Les coûts du solaire photovoltaïque connaissent une évolution rapide sous l'effet des progrès technologiques, de la baisse des coûts de fabrication des modules, des économies d'échelle et de l'intensification de la concurrence mondiale. Les différences observées peuvent également résulter du périmètre des coûts considérés (équipements, génie civil, raccordement, stockage, transport, installation et ingénierie) ainsi que des spécificités du contexte national. Dans ce contexte, les estimations nationales demeurent cohérentes avec les réalités du marché et les conditions de mise en œuvre au Niger.

Les coûts des mini-réseaux solaires hybrides et des infrastructures hydroélectriques apparaissent inférieurs aux références internationales mobilisées. Cette situation pourrait s'expliquer par des différences méthodologiques, des périmètres de coûts distincts ou des unités de référence différentes entre les sources comparées. Une clarification complémentaire des hypothèses de calcul serait utile afin de permettre une comparaison plus robuste avec les benchmarks internationaux.

De manière générale, les coûts estimés au Niger se situent dans les intervalles observés au niveau international ou régional. Les écarts constatés s'expliquent principalement par plusieurs facteurs structurels propres au contexte national, notamment :

- les coûts logistiques liés à l'enclavement du pays ;
- les coûts d'importation des équipements ;
- le coût du capital et les conditions de financement ;
- les contraintes techniques et institutionnelles ;
- les spécificités agroécologiques locales ;
- les exigences croissantes en matière de résilience climatique ;
- ainsi que les évolutions rapides des marchés technologiques, particulièrement dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique

Dans l'ensemble, cette comparaison confirme la cohérence, la robustesse et la crédibilité des estimations nationales, renforçant leur validité dans le cadre du reporting au titre du Cadre de Transparence Renforcé (ETF).

Tableau 5 : Comparaison du coût unitaire national/International

Technologie	Unité	Coût unitaire national retenu (U\$)	Benchmark international/régional	Source	Lien
Reboisement (Plantation linéaire et privée)	ha	984	990–3 450	FAO/UNCCD, 2015: Sustainable financing for forest and landscape restoration (page 4)	https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/fea2b47e-4609-4f55-8ae8-20ec04b0995b/content
Régénération naturelle assistée	ha	150	120	MEEV/CC, 2017 : Evaluation des besoins en technologies, page 135	Evaluation des besoins technologiques pour l'adaptation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie au Burkina Faso
Reboisement avec agroforesterie (Plantation en bloc)	ha	893	650	Reforestation and sylvo-pastoral systems in Sahelian Africa: long-term opportunities and challenges under climate change Frontiers in Environmental Science (2023), page 4	https://www.frontiersin.org/journals/environmental-science/articles/10.3389/fenvs.2023.1073124/pdf
Lampe fluorescente compact (LFC)	Lampe	8,7	20-25	IFDD: L'éclairage efficace, page 2 et tableau I	https://www.ifdd.francophonie.org/media/docs/publications/96_eclairage.pdf
Foyer amélioré à bois	Foyer	18,5	21-41	Banque Mondiale, 2014, Clean and Improved Cooking In Sub-Saharan Africa, page 76	World Bank Document
Foyer amélioré à charbon de bois	Foyer	26	13-70	A bridge to clean cooking? The cost-effectiveness of energy-efficient biomass stoves in rural Senegal, 2023, page 5 et tableau 1	A bridge to clean cooking? The cost-effectiveness of energy-efficient biomass stoves in rural Senegal
Foyer au GPL	Foyer	42	21-70	LPG MARKET DEVELOPMENT STUDY, Banque Mondiale, 2001, Page 14	World Bank Document
Central hydroélectrique connecté au réseau	kW	81,2	1 050 - 7 650	IRENA, RENEWABLE ENERGY TECHNOLOGIES : COST ANALYSIS SERIES, page i	Renewable Energy Cost Analysis: Hydropower

Technologie	Unité	Coût unitaire national retenu (U\$)	Benchmark international/régional	Source	Lien
PV solaire connecté au réseau	kW	1486	758	IRENA, 2024: Renewable Power Generation Costs in 2023, Table S1 (page 15)	Renewable power generation costs in 2023
Mini-réseau solaire/diesel (36-100kW)	kw	181	3,908	ESMAP. 2019. <i>Mini Grids for Half a Billion People: Market Outlook and Handbook for Decision Makers. Executive Summary.</i> Energy Sector Management Assistance Program (ESMAP) Technical Report 014/19. Washington, DC: World Bank (page 3)	World Bank Document

5.2. Vérification et validation des résultats

Conformément aux principes de transparence, une phase de vérification et de validation des estimations des besoins en financement climatique est systématiquement mise en œuvre. Cette étape a permis de garantir la robustesse méthodologique et la fiabilité des résultats.

Ainsi, une revue technique interne est réalisée par les experts afin de s'assurer de la qualité des estimations produites. Cette revue porte notamment sur la vérification des hypothèses retenues, la cohérence des calculs ainsi que l'application correcte des paramètres méthodologiques définis en amont. Des contrôles de cohérence sont effectués à chaque niveau du processus, incluant l'examen de la qualité des données utilisées, la conformité aux référentiels nationaux et l'absence de double comptage entre les différentes mesures ou secteurs. Ensuite, un processus de validation technique est conduit à travers des réunions avec les experts techniques.

Par ailleurs, la vérification technique indépendante est assurée par l'équipe du Citepa, qui a apporté une expertise externe dans l'examen des méthodes et des résultats de la CDN 3.0, ainsi que dans l'examen du fichier agrégant l'ensemble des coûts des mesures de la CDN 3.0 et mesures hors CDN 3.0.

Enfin, les résultats consolidés ont fait l'objet d'une validation finale lors d'un atelier national,

réunissant l'ensemble des parties concernées, notamment les Ministères en charge l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Economie et des Finances, de l'Energie, etc. Cet atelier a permis de partager les résultats, de recueillir les observations et d'obtenir un consensus avant l'intégration définitive des estimations dans le rapport final.

CONCLUSION

L'évaluation des besoins en financement climatiques s'est basée sur les cadres stratégiques climatiques endossés aux Politiques, Actions et Mesures comme approche de leur mise en œuvre sur la période 2025-2035.

Ainsi, il ressort de cette évaluation que :

- Les besoins globaux en finance climatique sont estimés à 25 070,06 millions USD sur la période 2025-2035.
- Selon la classification par volet climatique, répondant aux exigences de rapportage des CDN/BTR en matière de suivi des financements climatiques, le volet climatique adaptation a été évalué à 12 895,40 millions USD, ce qui confirme le caractère de vulnérabilité du Niger. En revanche, pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions de GES, il faut un investissement de 7 559,72 millions USD. A cela s'ajoute la nécessité d'investir dans des PAM à Co-bénéfices/mixtes dont les besoins sont estimés à 4 614,94 millions USD.
- Selon le type de mesure, l'évaluation montre que les besoins en mesures d'adaptation s'élèvent à 15 730,90 millions USD contre 7 655,23 millions USD pour les mesures d'atténuation identifiées et 1 511, 15 millions USD pour les mesures transversales. Les besoins en mesures de gouvernance sont quant à elles évaluées à 172, 79 millions USD.

Par ailleurs, les principales limites de l'évaluation sont liées à l'hétérogénéité des méthodes de chiffrage sectoriel et aux incertitudes associées au taux d'échange (XOF, UC, USD et Euro), aux hypothèses de coûts et de calendrier de mise en œuvre.

Enfin, il faut aussi noter que, en complément à cette analyse, la CDN3.0 sera évaluée à travers la même méthodologie tout en prenant en compte les projets et programmes en cours courant sa période de mise en œuvre, à savoir 2025-2035.

BIBLIOGRAPHIE

CNEDD, 2014., Stratégie Nationale et Plan d'Actions en matière de Changements et Variabilité Climatiques (SNPA/CVC), Niamey-Niger, 54 p ;

CNEDD, 2023.,

Développement d'un Système de suivi de financement international, 146p ;

CNEDD, 2025b., Stratégie Nationale Bas Carbone du Niger, 135 p ;

CNEDD, 2025c., Plan National d'Adaptation (PNA) aux changements climatiques, Niamey-Niger, 125p.

CNEDD, 2025d., **Projet** « Renforcer les capacités nationales du Niger pour mettre en œuvre le Cadre renforcé de transparence de l'Accord de Paris (Projet CBIT-Niger) » lettre d'endossement ;

CNEDD, 2025a., Rapport Biennal de Transparence, 298p ;

ICAT, 2025., Guide pour la Transparence en matière de finance climat ; 164p ;

ME/LCD, 2021., Contribution Déterminée au Niveau National, 39p ;

MESU/DD, 2014., Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CS-GDT) au Niger et son plan d'investissement 2015-2029, Niamey-Niger, 100p ;

MESU/DD, 2020 : Stratégie Nationale d'Adaptation face aux changements climatiques dans le secteur Agricole (SPN2A 2020-2035) et son plan d'actions, Niamey-Niger, 85p ;

MP, 2021., Programme d'Investissements Publics 2021-2023, 71p ;

MP, 2022., Programme d'Investissements Publics 2022-2024, 91p ;

MP, 2023., Programme d'Investissements Publics 2023-2025, 92p ;

République du Niger, 2025., Programme de la Refondation de la République « Plan d'Actions Prioritaires et cadre de Mesure des Résultats », 68p ;

Annexes

Annexe I : Cartographie des parties prenantes impliquées dans le financement climatique au Niger

Parties prenantes	Responsabilités	Sources	Administrations concernées en lien avec le suivi du financement climat
Cabinet du Premier Ministre	Coordination et gouvernance de l'action climatique	Décret sur l'organisation du Cabinet du Premier Ministre et de ses services rattachés	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
Ministère du Plan	Coordonnateur des actions du développement du Niger ; Lead dans l'identification et la formulation des projets et de la mobilisation des ressources financières	Décret sur les attributions et organisation du Ministère	Direction générale du Plan Direction du Financement des Investissements
Ministère de l'Environnement et de la lutte contre la désertification	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement durable, de l'environnement et de la lutte contre la désertification, conformément aux orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets intervenants dans le domaine de l'environnement	Décret sur les attributions et organisation du Ministère	• Directions Générales • Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) • Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM)
Ministère de	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de	Décret sur les attributions et	• Directions Générales

Parties prenantes	Responsabilités	Sources	Administrations concernées en lien avec le suivi du financement climat
l'Agriculture	développement agricole, conformément aux orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets intervenants dans le domaine de l'Agriculture	organisation du Ministère	• Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) • Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM)
Ministère de l'Elevage	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement de l'élevage, conformément aux orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets intervenants dans le domaine de l'élevage	Décret sur les attributions et organisation du Ministère	• Directions Générales • Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) • Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM)
Ministère de l'Hydraulique	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement de l'hydraulique et de l'assainissement, conformément aux orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets intervenants dans le domaine de l'hydraulique et de l'assainissement	Décret sur les attributions et organisation du Ministère	• Directions Générales • Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) • Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM)
Ministère de l'Energie	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement de l'énergétique, conformément aux	Décret sur les attributions et organisation du	• Direction des Etudes et de la Programmation (DEP)

Parties prenantes	Responsabilités	Sources	Administrations concernées en lien avec le suivi du financement climat
	orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets intervenants dans le domaine de l'énergie	Ministère	- Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM) - Direction Générale de la NIGELEC
Ministère des Transports	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de transport, conformément aux orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets intervenants dans le domaine du transport	Décret sur les attributions et organisation du Ministère	- Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) - Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM)
Ministère de l'équipement	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière d'équipement et le développement des infrastructures de routières, conformément aux orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets intervenants dans le domaine de l'équipement	Décret sur les attributions et organisation du Ministère	- Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) - Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM)
Ministère des Finances	Responsable de la politique budgétaire et des réformes des finances publiques ; Coordonnateur de la préparation du budget de l'Etat, de l'exécution du budget et de la reddition des comptes	LOFL 2012-09 de mars 2012	Direction générale du Budget Direction générale du contrôle des marchés publics et des opérations budgétaires

Parties prenantes	Responsabilités	Sources	Administrations concernées en lien avec le suivi du financement climat
			Direction de l'Informatique Financière
Collectivités territoriales	Elaboration, approbation et mise en œuvre des plans de développement local ; Elaboration, approbation et exécution des budgets	Décret 2016-302 du 29 juin 2016	Secrétaire Général Receveur
Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable	Servir de point focal et de liaison pour toutes les conventions et tous les protocoles en matière d'environnement et de développement durable ; veiller à la prise en compte et à une intégration adéquate et harmonieuse des aspects environnementaux dans tous les plans, programmes et projets de développement économique et social du Niger ;	Décret N°2011-057PCSRD/PM	Division Changements et Variabilité Climatiques Division Suivi-Evaluation et capitalisation (DSEC) ;
Projets et programmes	Planification opérationnelle et budgétisation annuelles des projets Suivi évaluation et Reporting (financier et physique du projet)	Arrêté pour attributions de l'UGP	Responsable suivi évaluation
PTFs	Examen et approbation des requêtes de financement du gouvernement ; Suivi des marqueurs de Rio	Conventions de financement	

Parties prenantes	Responsabilités	Sources	Administrations concernées en lien avec le suivi du financement climat
Bureau National d'Evaluation Environnementale	Placé sous l'autorité du Ministre chargé de l'Environnement ; Examen et approbation des rapports d'évaluation environnementale des projets, politiques et stratégies (publics et privés) ; Gestion des données relatives aux couts des plans de mitigation des évaluations environnementales	Loi n°2018-28 du 14 mai 2018	
ANFICT- Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales	Elle a pour mission de gérer et répartir les ressources attribuées aux collectivités territoriales, par l'Etat et les PTF, aux fins d'appui à leur fonctionnement et à la réalisation de leurs investissements sous leur maitrise d'ouvrage. L'ANFICT est dans le processus d'accréditation aux fonds du Green Climate Fund (GCF)	Créée par la loi n° 2008-38 du 10 juillet 2008,	Directions techniques en charge du Climat et du suivi des financements climatiques
FISAN- Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	Contribue au financement des programmes de l'initiative 3N en complément du système bancaire et financier existant aux fins d'améliorer l'offre des services financiers aux producteurs et aux autres acteurs des chaines de valeur agrosylvopastorale.	Décret 2017-665-PRN du 2 Aout 2017	Directions techniques en charge du Climat et du suivi des financements climatiques
BAGRI - Banque Agricole du Niger	Elle assure des fonds de certains projets relatifs au financement du monde rural- Elle a également bénéficie d'une ligne de financement du fonds vert Climat et éligible aux marchés de capitaux mondiaux		Directions techniques en charge du Climat et du suivi des financements climatiques

Parties prenantes	Responsabilités	Sources	Administrations concernées en lien avec le suivi du financement climat
	green		
Comité national est chargé du suivi de la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National	Il est chargé entre autres de suivre la mise en œuvre de la CDN à travers le plan de partenariat et les projets du plan d'investissement climatique, proposer un plaidoyer pour la mobilisation des ressources, suivre la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources, suivre les facilités et les conventions d'appui des PTF, promouvoir la synergie d'actions et des ressources, veiller à la création de la communauté des pratiques MRV au Niger, établir et suivre les procédures MRV lors de la mise en œuvre des projets, coordonner l'établissement et la diffusion des rapports périodiques de la mise en œuvre de la CDN, identifier les mécanismes et options de mobilisation des ressources permettant la mise en œuvre des projets, etc.	Créé par arrêté N° 00100/MEL/CD du 7 juin 2022,	
Coordination nationale du système national de mesure, Notification et vérification (MRV) de la transparence	Elle est chargée entre autres de l'adoption du plan de travail annuel du processus de MRV, l'adoption des rapports nationaux sectoriels des inventaires des émissions, l'adoption des rapports nationaux de MRV, la facilitation de la collecte des informations sectorielles, la contribution aux futurs rapports biennaux de transparence, la formation et la	créé par n°0060/PM du 14 avril 2023,	

Parties prenantes	Responsabilités	Sources	Administrations concernées en lien avec le suivi du financement climat
des mesures et de l'appui dans le cadre de la CCNUCC et de ses protocoles et accords	sensibilisation des acteurs, Elle doit également assurer la régularité de l'élaboration des rapports d'inventaires, et des rapports nationaux de MRV, d'approuver les méthodes d'établissement des rapports nationaux de MRV, de renforcer les capacités et la synergie entre les acteurs concernés.		
Comités nationaux du Fonds Vert Climat	Ces comités sont chargés d'élaborer le portefeuille national de projets et programmes à soumettre aux FVC pour financement, appuyer les structures nationales dans la préparation des projets et programmes, valider les propositions de notes conceptuelles de projets et programmes à soumettre au FVC, etc..	arrêté n°0146/ME/DD/SG/DL du 24 octobre 2017	
Comité du pool des experts nationaux pour l'appui à la mobilisation des financements climatiques	Il est chargé entre autres de veiller au suivi de la mise en œuvre de la CDN à travers le plan de partenariat et les projets du plan d'investissement climat de la CDN, de contrôler la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources de la CDN, veiller au suivi des facilités et conventions d'appui des partenaires,	Créé par arrêté n°0076/SE CNEDD du 30 mars 2020	
Organisations non Gouvernementales	Elles mettent en œuvre des projets de développement ; toutefois certaines de leurs actions	Texte sur les statuts des ONG	

Parties prenantes	Responsabilités	Sources	Administrations concernées en lien avec le suivi du financement climat
(ONGs)	sont des composantes des financements des PTF. Elles fourniront des données financières relatives aux composantes de leurs projets	Convention de partenariat	

Annexe II : Matrice de responsabilités et des rôles des parties prenantes impliquées dans le financement climatique

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
Ministère du Plan	– Direction générale du Plan – Direction du Financement des Investissements	Coordonnateur des actions du développement du Niger ; Lead dans l'identification et la formulation des projets et de la mobilisation des ressources financières	Redevable pour les données relatives aux conventions et décaissements y relatifs	Semestriel ; annuel
Ministère de l'Environnement et de la lutte contre la désertification	• Directions Générales • Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) • Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM)	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement durable, de l'environnement et de la lutte contre la désertification, conformément aux orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets intervenants dans le domaine de l'environnement	Redevable des données des projets du secteur et des principales lignes budgétaires des directions générales et directions de support (DEP)	Semestriel ; annuel
	Secrétaire permanent du comité technique national de suivi de la CDN	Il est chargé entre autres de suivre la mise en œuvre de la CDN à travers le plan de partenariat et les projets du plan d'investissement climatique, proposer un plaidoyer pour la mobilisation des	Redevable des données sur le portefeuille de projets et programmes (mobilisation et statut des requêtes)	Semestriel ; annuel

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
		ressources, suivre la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources, suivre les facilités et les conventions d'appui des PTF, promouvoir la synergie d'actions et des ressources, coordonner l'établissement et la diffusion des rapports périodiques de la mise en œuvre de la CDN, identifier les mécanismes et options de mobilisation des ressources permettant la mise en œuvre des projets, etc.		
	Comité du pool des experts nationaux pour l'appui à la mobilisation des financements climatiques	Veiller au suivi de la mise en œuvre de la CDN à travers le plan de partenariat et les projets du plan d'investissement climat de la CDN ; Contrôler la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources de la CDN, veiller au suivi des facilités et conventions d'appui des partenaires,	Redevable des données sur le portefeuille de projets et programmes (mobilisation et statut des requêtes)	Semestriel ; annuel
	Comités nationaux du Fonds Vert Climat	Appuyer les efforts du gouvernement et l'autorité nationale désignée (AND) à mobiliser les financements des projets	Redevable des données sur le portefeuille de projets et programmes (mobilisation et	Semestriel ; annuel

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
		auprès du FVC ; Elaborer le portefeuille national de projets et programmes à soumettre aux FVC pour financement ; Valider les propositions de notes conceptuelles de projets et programmes à soumettre au FVC, etc..	statut des requêtes)	
Ministères sectoriels très sensibles au climat (Agriculture, Elevage, Hydraulique)	• Directions Générales • Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) • Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM)	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement agricole, élevage et hydraulique conformément aux orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets intervenants dans le domaine de l'Agriculture	Redevable des données des projets des secteurs et des principales lignes budgétaires des directions générales et directions de support (DEP)	Semestriel ; annuel
Autres ministère sectoriels (transports, de l'équipement, énergie)	• Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) • Direction des	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière du transport, conformément aux orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets	Redevable des données des projets du secteur et des principales lignes budgétaires des directions générales et directions de support (DEP)	Semestriel ; annuel

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
	Ressources Financières et du Matériel (DRFM)	intervenants dans le domaine du transport		
Ministère des Finances	– Direction générale du Budget – Direction générale du contrôle des marchés publics et des opérations budgétaires – Direction de l'Informatique Financière	Responsable de la politique budgétaire et des reformes des finances publiques Coordonnateur de la préparation du budget de l'Etat, de l'exécution du budget et de la reddition des comptes	redevable	Semestriel ; annuel
Collectivités territoriales	Secrétariat Général de la collectivité territoriale	Elaboration, approbation et mise en œuvre des plans de développement local Elaboration, approbation et exécution des budgets	redevable	Semestriel ; annuel
Conseil National de l'Environnement	Division Suivi-Evaluation et capitalisation (DSEC)	Servir de point focal et de liaison pour toutes les conventions et tous les protocoles en matière d'environnement et	Redevable des données des projets sous tutelle	Permanente

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
pour un Développement Durable		de développement durable ; veiller à la prise en compte et à une intégration adéquate et harmonieuse des aspects environnementaux dans tous les plans, programmes et projets de développement économique et social du Niger ;		
Projets et programmes	Responsable suivi évaluation	Planification opérationnelle et budgétisation annuelles des projets Suivi évaluation et Reporting (financier et physique du projet)	Redevable des données financières de leur projet	Semestriel ; annuel
PTFs		Examen et approbation des requêtes de financement du gouvernement Suivi des marqueurs de Rio	Informé	Semestriel ; annuel
Bureau National d'Evaluation Environnementale		Placé sous l'autorité du Ministre chargé de l'Environnement Examen et approbation des rapports d'évaluation environnementale des projets, politiques et stratégies (publics et privés) Gestion des données relatives aux coûts	Redevable des données financières relatives aux coûts des actions de mitigation des projets privés	Semestriel ; annuel

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
		des plans de mitigation des évaluations environnementales		
Institutions financières nationales (ANFICT, FISAN, BAGRI)	Directions techniques en charge du financement climat et suivi des projets climats	• Mobiliser les ressources des fonds spécifiques et des projets de développement • Suivi des financements des fonds spécifiques • Produire les statistiques financières et comptables pour les administrations publiques et le CNEDD	Redevable des données financières des composantes des projets gérées et des projets financés sur leurs guichets des fonds climats	Semestriel ; annuel
Comité national SN-MNV Transparence	Coordination nationale	– Adopter le plan de travail annuel du processus de MNV ; – Adopter les rapports nationaux sectoriels des inventaires des émissions – Adopter les rapports nationaux de MNV, – Faciliter la collecte et informations sectorielles,	Responsable du processus d'élaboration des rapports Responsable de l'assurance qualité des données et des rapports	Continue

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
		– Contribuer aux rapports biennaux de transparence, – former et sensibiliser les acteurs, etc		
	Coordonnateur national	• Coordonner les travaux des responsables de différents MNV, les chefs d'équipes sectorielles • Coordonner l'élaboration du rapport national d'inventaire des émissions, du rapport national MNV et des autres rapports dans le cadre de la CCCNUCC • S'assurer auprès des responsables sectoriels de la qualité des données collectées et leur traitement • Préparer les documents techniques ayant trait aux opérations des inventaires GES et des MNV • Veiller à la mobilisation des ressources • Préparer un plan national de renforcement des capacités des responsables, des chefs d'équipes	Responsable du processus d'élaboration des rapports Responsable de la mobilisation des ressources financières pour la collecte des données et de l'élaboration des rapports	Continue

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
		sectoriels et des experts sectoriels soumettre les rapports au comité national		
	Responsable de MNV (y compris celui du soutien) Ministère sectoriel de tutelle	Veiller à la collecte des données et des informations auprès des contributeurs, leur traitement et à la réalisation des analyses nécessaire et leurs transmission au coordonnateur national	- Redevable et responsables de la collecte des données du MRV - Informé le coordonnateur du SN-MRV des difficultés	Continue
	Responsable de la gestion des données	- Gerer et mettre à jour de la base des données du SN-MVR Transparence - Saisir et compiler les données collectées - Géner des tableaux de sortie et de synthèses	- Redevable de la gestion des données, de l'archivage - Responsable du système d'informations installé	Continue
	Chefs d'équipes sectorielles (Ministère sectoriels en charge du secteur)	- Coordonner les activités de collecte des données et d'informations des secteurs retenus - Mobiliser les parties prenantes	Redevable et responsable de la coordination de la collecte des données de son secteur	Semestriel ; annuel

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
		concernées Encadrer et coacher les experts sectoriels, des collecteurs de données et des contributeurs	Responsable de la supervision des experts sectoriels et du suivi des collecteurs des données	
	Experts sectoriels (Ministère sectoriels en charge du secteur)	- appuyer les responsables sectoriels ; - Élaborer la feuille de route pour l'établissement des rapports ; - contribuer à la collecte des données et informations nécessaires	Responsable de la supervision des collecteurs des données de son secteur et de l'assurance qualité des données reçues	Semestriel ; annuel
	Collecteurs des données et informations (Ministère sectoriels en charge du secteur)		Redevable des données à collecter auprès des administrations et institutions	semestriel
	Contributeurs (Points focaux des ministères sectoriels)		redevable	semestriel

Annexe III : Feuille de route pour la mise en place d'un système national de suivi du financement climat

Composantes – Actions	Activités	2024	2025	2026	2027	2028
Gouvernance						
Amélioration du Soutien politique à tous les niveaux	Organiser des séminaires gouvernementaux sur le financement climatique et son suivi					
	Organiser des journées parlementaires portant sur la finance climatique et son suivi					
Facilitation d'une meilleure prise en compte du climat dans les projets et les documents budgétaires	Élaborer/Réviser et adopter des textes et des directives sur l'intégration du changement climatique et du suivi du financement climatique dans les documents budgétaires (DPPD, PAP et RAP), la formulation des projets/programmes de développement					
Clarification des rôles et les responsabilités des parties prenantes	Élaborer et adopter un protocole d'entente (ou memorandum d'entente) avec les institutions détentrices des données et informations (administrations et PTFs)					
	Activer les mécanismes de coordination existants et révision des textes y relatifs si nécessaire)					
Renforcement de l'implication du	Sensibiliser le Ministère sur la nécessité de la prise en compte du changement climat sur tout le processus					

Composantes – Actions	Activités	2024	2025	2026	2027	2028
Ministère des Finances	budgétaire					
	Organiser des actions de coaching des autres départements ministériels sur la prise en compte du changement climat sur tout le processus budgétaire					
	Instituer un contrôle du respect des dispositions et instructions adoptées.					
Opérationnalisation des instances et organes créés	Organiser les réunions des organes et instances (conseil national ; comité national de mobilisation des ressources des fonds verts, etc.)					
Création et mise en place une unité de coordination stratégique climat au Ministère du Plan	Adopter le texte portant création de l'unité de coordination stratégique et nommer les membres					
Capacités techniques						
Renforcement des capacités techniques	Fournir un appui en logistique et du matériel informatique au dispositif national MRV ;					
	Prendre en charge des coûts récurrents relatifs à la mise en place d'un système intégré de suivi de soutien de financement climatique					
Développement des outils (guides et	Elaborer/Réviser et adopter les guides ou manuels					

Composantes – Actions	Activités	2024	2025	2026	2027	2028
manuels)	d'intégration du CC dans le budget ; suivi du financement climatique ; sur le MRV					
Développement des compétences et formation						
Renforcement des compétences individuelles des cadres sectoriels et experts nationaux de tous les secteurs clés	Organiser des sessions de formation sur le système national de transparence climat					
	Organiser des sessions de formation sur le cadre de transparence renforcée et les modalités et procédures relatives au Rapport Biennal					
	Effectuer des voyages d'études sur la finance climatique, sur le MRV de soutien et le suivi du financement climatique et la transparence					
Système d'informations						
Développement et mise en place d'un système national intégré de collecte et de stockage de données	Elaborer et adopter les outils de collecte ;					
	Établir, valider et mettre en place une procédure de collecte des données avec les parties prenantes impliquées dans le suivi du financement climatique					
Mise en place d'une plateforme en ligne pour la collecte, la saisie et le stockage des données relatives au financement	Développer et déployer une application informatique de suivi du financement du changement climatique					

Composantes – Actions	Activités	2024	2025	2026	2027	2028
climat						
Impulsion de l'intégration du changement climatique dans le cycle de planification et de budgétisation	Elaborer et adopter une check-list à renseigner pour tous les projets/programmes (lors de la formulation et de la mise en œuvre)					
	Proposer et adopter une codification du budget de l'Etat et la prise en compte du CC dans les modules du CEGIB					
	<i>Intégrer le CC dans les processus du DPPD/PAP et dans les fiches de programmation des investissements publics</i>					
	<i>Elaborer et valider une méthodologie de suivi des dépenses liées au climat (reform 1 du programme FMI)²</i>					
	<i>Appliquer le cadre CBT dans les ministères pilotes sélectionnés dans leurs préparations budgétaires 2024 (reform 1 du programme FMI)</i>					
	<i>Elaborer et publier des lignes directrices pour les évaluations de la vulnérabilité climatique des projets et programmes d'investissements publics (reform 2</i>					

² Programme résilience et développement durable du FMI

Composantes – Actions	Activités	2024	2025	2026	2027	2028
	<i>du programme FMI)</i>					
	<i>Modifier le décret portant sur la sélection des projets d'investissement intégrant les aspects liés au changement climatique dans les différentes phases de la programmation et la gestion des investissements publics (reform 2 du programme FMI)</i>					
Communication et sensibilisation						
Mise en œuvre des activités de sensibilisation, de communication et de dialogue sur les rôles et responsabilités respectifs	Organiser des sessions de sensibilisation et de dialogue					
	Organiser des sessions de sensibilisation et de communication sur les directives de transparence au titre de l'Accord de Paris, le cadre de MNV national, le MRV de soutien financier, le dispositif national de transparence et l'état du financement climat au Niger					
<u>Mise en œuvre du système national MRV de soutien</u>						
Évaluation Ex-ante des Coûts de la CDN	Réaliser une révision du costing de la CDN et identification des besoins financiers					
Suivi et vérification ex-post	Réaliser la collecte et traitement de données du financement climatique et leur analyse					

Composantes – Actions	Activités	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Financement climatique</u>						
Mise en place d'un fonds national de financement climatique	Réaliser une étude de faisabilité de la création d'un fonds national pour le financement climat (y compris une proposition des textes et du manuel de procédures).					
	Elaborer et adopter les textes créant le fonds					
	Installer les instances administrations et de gestion du fonds national pour le financement climat					
Adoption et mise en œuvre d'un plan d'investissements climatiques	Elaborer et valider le plan d'investissements climatiques					
	Adopter le plan d'investissements climatiques					
	Mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des projets du plan d'investissement climatique					

Annexe IV : Liste des Politiques, Actions et Mesures identifiées pour la période 2025-2035

PAM	Secteur	Type de mesure	Volet climatique	Coût (M USD, 2025-2035)
Aménagements, conservation et restauration des bassins versants traversés par les différents tracés de routes ou voies ferrées	Transport	Adaptation	Adaptation	1 692,00
Adaptation des normes de conception et de dimensionnement des infrastructures routières aériennes et ferroviaires	Transport	Adaptation	Adaptation	50,00
Adaptation aux risques climatiques des travaux de réhabilitation des routes	Transport	Adaptation	Adaptation	2 538,00
Gestion des réseaux d'informations de transports terrestres, fluviaux et aériens et leurs infrastructures respectives	Transport	Adaptation	Adaptation	35,00
Mise en place d'un système de sécurité routière qui garantira la résilience aux catastrophes naturelles et aux risques climatiques	Transport	Adaptation	Adaptation	25,00
Renforcement des digues de protection des routes, des chemins de fer et autres infrastructures	Transport	Adaptation	Adaptation	1 692,00
Formalisation et structuration des emplois dans les filières de recyclage, de tri, de réparation et d'écoconception (emplois verts décents et sécurisés)	Déchets	Gouvernance	adaptation	0,52
Soutien aux startups transformateurs de déchets, PME de l'Économie Circulaire et boutiques vertes	Déchets	Adaptation	adaptation	12,54
Création d'unités de tri et de prétraitement pour séparer les matériaux (plastiques, métaux, verre)	Déchets	Adaptation	adaptation	17,42
Création des conditions et incitations des entreprises et ménages au tri à la source	Déchets	Gouvernance	adaptation	13,94
Création d'unités de transformation locale qui transforment directement les déchets collectés en produits finis	Déchets	Adaptation	adaptation	2,32
Redynamisation du secteur et renforcement des maillons de la chaîne	Déchets	Gouvernance	adaptation	1,39
Renforcement des compétences des acteurs à tous les niveaux avec un accent sur les jeunes et les femmes	Déchets	Gouvernance	adaptation	0,87
Promotion du recyclage des déchets plastiques	Déchets	Adaptation	adaptation	10,45
Mise en place de mécanismes de financement adapté y compris PPP, FBR, REP, microfinancements et subventions locales	Déchets	Gouvernance	adaptation	55,75

Renforcement de la surveillance épidémiologique et de systèmes d'alerte précoce	Santé	Adaptation	adaptation	8,08
Renforcement des capacités en riposte	Santé	Adaptation	adaptation	2,09
Amélioration de la gouvernance et adoption de l'approche "Une seule santé" (One Health)	Santé	Gouvernance	adaptation	2,26
Renforcement des compétences et amélioration de la gestion des ressources humaines en santé	Santé	Gouvernance	adaptation	0,63
Amélioration de l'accessibilité à des structures offrant le paquet de soins complet	Santé	Adaptation	adaptation	7,32
Amélioration de la disponibilité et de la continuité des services de base, y compris préventifs, au point de contact	Santé	Adaptation	adaptation	41,81
Promotion de la consommation d'aliments locaux, indigènes et plus nutritifs	Santé	Adaptation	adaptation	4,18
Adoption de l'approche genre pour renforcer la résilience des communautés	Santé	Gouvernance	adaptation	1,50
Amélioration de l'accès aux services de nutrition à tous les niveaux	Santé	Adaptation	adaptation	26,13
Amélioration de l'hygiène publique et sanitaire	Santé	Adaptation	adaptation	7,32
Surveillance et contrôle des vecteurs de maladies	Santé	Adaptation	adaptation	0,87
Surveillance de la pollution chimique et atmosphérique	Santé	Adaptation	adaptation	9,06
réduction des barrières socio-culturelles et financières à l'accès aux services de santé et sociaux	Santé	Adaptation	adaptation	20,91
Promotion des droits des groupes vulnérables aux services de santé et sociaux	Santé	Adaptation	adaptation	20,91
Amélioration de l'autonomisation des groupes vulnérables	Santé	Adaptation	adaptation	3,48
Renforcement des infrastructures sanitaires résilientes aux climat	Santé	Adaptation	adaptation	87,94
Planification stratégiques et opérationnelle et suivi de la mise en œuvre	Santé	Gouvernance	adaptation	1,05
Développement des technologies innovantes du numérique dans le secteur de la santé (digitalisation et télémédecine)	Santé	Adaptation	adaptation	132,40
Renforcement de la gestion de l'information sanitaire	Santé	Gouvernance	adaptation	3,66
Amélioration de la recherche en santé et changement climatique	Santé	Adaptation	adaptation	3,83
Renforcement de l'intégration des enjeux climatiques, les compétences vertes et les savoirs locaux dans les programmes scolaires	Education	Gouvernance	adaptation	2,79
Développement de l'éducation environnementale	Education	Gouvernance	adaptation	1,67
Renforcement des capacités des enseignants et élèves sur l'éducation climatique et la gestion des risques	Education	Adaptation	adaptation	0,87
Elaboration et mise en œuvre des plans d'urgence scolaire	Education	Adaptation	adaptation	2,09
Développement des espaces verts pour améliorer le microclimat dans les écoles	Education	Adaptation	adaptation	4,36

Construction des infrastructures résilientes au climat	Education	Adaptation	adaptation	139,37
Renforcement adaptatif des infrastructures scolaires existantes aux risques climatiques	Education	Adaptation	adaptation	43,55
Mise en place de mécanismes de protection sociale adaptative sensibles à l'enfant	Transversal	Adaptation	adaptation	8,01
Implication des jeunes dans la réduction des risques de catastrophes et les systèmes d'alerte précoce	Transversal	Gouvernance	adaptation	0,10
Développement de compétences vertes et d'emplois décents pour les jeunes	Transversal	Adaptation	adaptation	1,31
Développement d'outils d'anticipation des aléas climatiques (inondations, sécheresses) pour limiter les déplacements forcés d'urgence	Transversal	Adaptation	adaptation	0,26
Subventions ciblées en faveur des ménages ruraux les plus vulnérables	Agriculture	Adaptation	adaptation	74,91
Renforcement des capacités de réponse face aux situations d'urgence	Agriculture	Adaptation	adaptation	96,65
Adoption de l'assurance agricole indicielle	Agriculture	Adaptation	adaptation	2,61
Formation des Organisations des Producteurs, des petites et moyennes entreprises sur les modalités d'accès aux fonds agricoles nationaux (FONAP, BAGRI, FISAN, FSA)	Agriculture	Gouvernance	adaptation	0,52
Mise en place au niveau des IMF de guichets de crédit agricole au profit des petits producteurs	Agriculture	Gouvernance	adaptation	0,52
Modernisation des infrastructures d'observation météorologique	Agriculture	Adaptation	adaptation	30,00
Mise en place de systèmes d'alerte précoce multi-risques	Agriculture	Adaptation	adaptation	10,00
Déploiement des dispositifs complémentaires d'observation climatique	Agriculture	Adaptation	adaptation	20,00
Aménagement et sécurisation des couloirs de passages	Elevage	Adaptation	adaptation	74,64
Appui à la sécurisation des systèmes d'élevage mobiles (éleveurs nomades et transhumants)	Elevage	Adaptation	adaptation	37,82
Lutte et valorisation des plantes envahissantes terrestres	Elevage	Adaptation	adaptation	8,71
Mise en place des Banques Aliments Bétails	Elevage	Adaptation	adaptation	20,91
Mise en place des systèmes communautaires d'alerte	Elevage	Adaptation	adaptation	0,78
Accompagnement des entreprises de transformation des aliments bétails	Elevage	Adaptation	adaptation	1,05
Sécurisation alimentaire et vétérinaire des systèmes d'élevage sédentaires et mobiles	Elevage	Adaptation	adaptation	34,84
Assurance indicielle pastorale	Elevage	Adaptation	adaptation	3,48
Aménagement et réhabilitation des points d'eaux pastoraux	Elevage	Adaptation	adaptation	74,84

Mise en place des systèmes de gestion durable et communautaires des points d'eaux	Elevage	Adaptation	adaptation	10,00
Vulgarisation des espèces animales et végétales les mieux adaptées aux conditions climatiques	Elevage	Adaptation	adaptation	400,00
Promotion de l'écotourisme	Foresterie	Adaptation	adaptation	0,87
Promotion de l'élevage non conventionnel	Foresterie	Adaptation	adaptation	10,89
Amélioration de l'accès au marché pour les petits exploitants de PFNL	Foresterie	Adaptation	adaptation	7,84
Promotion de partenariat entre producteurs et acteurs du marché	Foresterie	Gouvernance	adaptation	1,05
Renforcement des maillons de production et de transformation des chaînes de valeur des PFNL	Foresterie	Adaptation	adaptation	16,38
Lutte contre les plantes envahissantes terrestres	Foresterie	Adaptation	adaptation	17,42
Conservation et gestion des ressources génétiques forestières et pastorales	Foresterie	Adaptation	adaptation	6,97
Promotion des semences forestières d'espèces locales adaptées	Foresterie	Adaptation	adaptation	2,09
Renforcement du dispositif national de suivi écologique	Foresterie	Gouvernance	adaptation	2,09
Création et gestion durable de corridors écologique forestier	Foresterie	Adaptation	adaptation	10,45
Lutte contre les plantes envahissantes aquatiques	Zones Humides	Adaptation	adaptation	13,94
Traitement des bassins versants	Zones Humides	Adaptation	adaptation	41,81
Lutte contre les pollutions diverses	Zones Humides	Adaptation	adaptation	4,18
Lutte contre l'ensablement du Fleuve Niger	Zones Humides	Adaptation	adaptation	20,91
Construction des ouvrages de régulation des crues	Zones Humides	Adaptation	adaptation	209,06
Elaboration et mise en œuvre des outils d'aménagement et de gestion des zones humides	Zones Humides	Gouvernance	adaptation	4,18
Appui au développement de la filière pêche et l'aquaculture y compris la pisciculture	Zones Humides	Adaptation	adaptation	11,15
Transformation, stockage et commercialisation des produits halieutiques	Zones Humides	Adaptation	adaptation	10,45
Appui à l'appropriation de nouvelles technologies aquacoles	Zones Humides	Adaptation	adaptation	1,05
Climatiseurs efficaces (haute performance énergétique, étiquetage classe A ou supérieure)	Énergie	Atténuation	Atténuation	3,90
Éclairage efficace avec des ampoules LED	Énergie	Atténuation	Atténuation	1,57
Éclairage efficace avec des ampoules fluocompactes	Énergie	Atténuation	Atténuation	18,95
Foyers à bois efficaces	Énergie	Atténuation	Atténuation	14,84
Foyers à charbon de bois efficaces	Énergie	Atténuation	Atténuation	10,48
Foyers au GPL	Énergie	Atténuation	Atténuation	30,76

Foyers électriques efficaces	Énergie	Atténuation	Atténuation	101,47
Réfrigérateurs efficaces (classe A++ ou A+++)	Énergie	Atténuation	Atténuation	38,18
Éclairage de bureau efficace avec des ampoules fluocompactes	Énergie	Atténuation	Atténuation	13,14
Éclairage efficace avec des ampoules LED	Énergie	Atténuation	Atténuation	2,66
Éclairage public efficace	Énergie	Atténuation	Atténuation	3,97
Climatiseurs efficaces (modèles inverter, classe A ou supérieure)	Énergie	Atténuation	Atténuation	0,65
Réfrigérateurs d'hôtel efficaces (classe énergétique A++ ou A+++)	Énergie	Atténuation	Atténuation	15,65
Mini-réseau hybride solaire/diesel	Énergie	Atténuation	Atténuation	6,00
Solaire sur le toit des maisons	Énergie	Atténuation	Atténuation	27,00
Centrale solaire isolée (100%)	Énergie	Atténuation	Atténuation	2 295,42
Lampadaire solaire	Énergie	Atténuation	Atténuation	1 610,42
Lampe LED solaire	Énergie	Atténuation	Atténuation	11,84
Pompes solaires remplaçant les pompes Diesel	Énergie	Atténuation	Atténuation	183,22
Centrale PV connectée au réseau	Énergie	Atténuation	Atténuation	797,78
Centrale PV connectée au réseau, avec stockage	Énergie	Atténuation	Atténuation	196,80
Centrale éolienne	Énergie	Atténuation	Atténuation	337,50
Centrale à cycle combiné	Énergie	Atténuation	Atténuation	104,39
Centrale Hydroélectrique connectée au réseau principal	Énergie	Atténuation	Atténuation	295,91
Réseau électrique efficace	Énergie	Atténuation	Atténuation	1 016,76
Réduction du torchage au niveau des champs pétroliers	Énergie	Atténuation	Atténuation	88,16
Réduction du torchage dans les raffineries de pétrole	Énergie	Atténuation	Atténuation	242,84
Voiture à essence efficace	Transport	Atténuation	Atténuation	0,00
Voiture à diesel efficace	Transport	Atténuation	Atténuation	0,00
Restriction à l'importation des véhicules d'occasion	Transport	Atténuation	Atténuation	0,00
Moto électrique substituant les motos thermiques	Transport	Atténuation	Atténuation	43,33
adoption des textes réglementaires	PIUP	Gouvernance	Atténuation	0,04
Diminution des émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation des ressources renouvelables	PIUP	Atténuation	Atténuation	25,09
Utilisation de l'économie circulaire	PIUP	Atténuation	Atténuation	7,17
Stimulation de la recherche et développement	PIUP	Atténuation	Atténuation	3,58
Mise en œuvre du Plan de « Kigali Implementation Plan : KIP »	PIUP	Gouvernance	Atténuation	0,17
Incinération	Déchets	Atténuation	Atténuation	0,91
recyclage	Déchets	Atténuation	Atténuation	2,85

Biogaz issus des déchets municipaux	Déchets	Atténuation	Atténuation	0,01
compostage issus des déchets municipaux	Déchets	Atténuation	Atténuation	1,12
Biogaz dans les exploitations agricoles rurales utilisant du bois-énergie non renouvelable	Déchets	Atténuation	Atténuation	1,03
Centre d'Enfouissement Technique (CET) avec captage de méthane	Déchets	Atténuation	Atténuation	4,07
Promotion de changements de comportements sobres en carbone, dès le plus jeune âge	Transversal	Gouvernance	Atténuation	0,10
Renforcement des moyens de subsistance résilients pour les jeunes, en particulier dans les zones rurales, pastorales et agropastorales	Transversal	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	17,77
Participation active des jeunes aux programmes de reboisement, d'agroforesterie et de restauration des écosystèmes	Transversal	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	0,42
Soutien à l'entrepreneuriat vert et à l'innovation climatique	Transversal	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	4,18
Renforçant la redevabilité et la transparence des processus décisionnels	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,21
Intégration des organisations de jeunesse dans les cadres de concertation et de suivi de la CDN	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,04
Institutionnalisation de la participation des jeunes dans les mécanismes de gouvernance climatique	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,06
Inclusion d'indicateurs spécifiques enfants/jeunes dans les rapports sur la mise en œuvre de la CDN, y compris les Rapports Biennaux de Transparence (BTR)	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,10
Intégration des risques climatiques et des interactions climat-paix sécurité dans les stratégies de prévention et de gestion des conflits	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,44
Développement de projets de développement intégré pour réduire les inégalités	Transversal	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	2,61
Renforcement de la réglementation pour une meilleure gestion des ressources	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,05
Amélioration du dialogue entre les communautés et entre les couches socioéconomiques d'une même communauté	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,10
Renforcement des capacités de la chefferie traditionnelle et son rôle dans la gestion des ressources naturelles et dans la prévention et la gestion des conflits	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,28
Intégration de la migration environnementale dans la planification du développement et les stratégies de réduction des risques de catastrophes	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,13

Accompagnement des collectivités territoriales dans l'élaboration de plans d'action locaux qui intègrent la gestion de la mobilité liée aux dégradations environnementales.	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,10
Mise en place des groupes de travail nationaux pour assurer une coordination entre les ministères de l'environnement, de l'intérieur, de l'agriculture et des affaires sociales.	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,13
Soutien à la réintégration durable des migrants de retour et la gestion des communautés d'accueil.	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	2,61
Amélioration des données statistiques sur les flux migratoires liés au climat, avec une sensibilité au genre, pour mieux comprendre les dynamiques locales.	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,07
Promotion de la collaboration entre les institutions de recherche, les universités et les ministères sectoriels pour que les politiques climatiques s'appuient sur des données scientifiques probantes	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,26
Développement des technologies (atténuation et adaptation) propres adaptées au contexte local	Transversal	Transversal	Co-bénéfices / mixte	0,52
Intégration de la quantification du carbone économisé dans les projets de développement et soutenir des études de faisabilité pour les projets énergétiques et agricoles à faible émission	Transversal	Transversal	Co-bénéfices / mixte	0,26
Développement des facteurs d'émission propres au contexte nigérien pour améliorer les IGES	Transversal	Transversal	Co-bénéfices / mixte	0,17
Création des cadres de dialogue entre les acteurs nationaux et locaux (communes, régions, société civile) pour Co construire les politiques climatiques, plutôt qu'une approche descendante	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,13
Alignement des CDN avec les plans de développement communaux, les plans d'aménagement du territoire et les plans climat territoriaux (PCT) ou Plan climat Communaux	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	1,10
Appui aux autorités locales en informations, techniques et compétences pour identifier les vulnérabilités propres à chaque territoire	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,46
Intégration des réformes foncières et l'aménagement du territoire pour contrôler l'urbanisation sauvage et protéger les écosystèmes	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,44
Création et opérationnalisation d'un fonds d'adaptation pour les communautés et collectivités locales, accessible par l'intermédiaire de l'ANFICT	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	1,31
Développement d'indicateurs de progrès spécifiques à chaque territoire pour suivre les actions, au-delà des objectifs nationaux globaux	Transversal	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,46

Soutien à l'extension des systèmes irrigués et à l'optimisation de leurs performances (Grande et petite irrigation)	Agriculture	Transversal	Co-bénéfices / mixte	1 487,80
Développement de systèmes de cultures pluviales performants et intelligents face au climat	Agriculture	Transversal	Co-bénéfices / mixte	6,97
Intégration accrue de l'adaptation en AIC face au CC dans la gouvernance du secteur AFOLU	Agriculture	Transversal	Co-bénéfices / mixte	1,13
Appui à la diversification des exploitations agricoles	Agriculture	Transversal	Co-bénéfices / mixte	1,74
Optimisation de la fertilisation azoté par le placement profonds de l'urée (PPU)	Agriculture	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	0,87
Promotion du Système de Riziculture Intensive (SRI)	Agriculture	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	0,87
Diffusion de variétés de riz adaptées au climat	Agriculture	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	2,29
Atténuation des impacts des risques climatiques et écologiques sur les activités agricoles	Agriculture	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	3,05
Décentralisation des dispositifs de prévention et de gestion des crises	Agriculture	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	17,42
Restauration des terres agricoles dégradées par des techniques CES/DRS	Agriculture	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	69,69
Amélioration de la fertilité des terres agricoles par l'utilisation du compost	Agriculture	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	559,13
Amélioration de la fertilité des terres agricoles par le mulching	Agriculture	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	24,69
Valorisation des déchets organiques pour restaurer les terres agricoles dégradées (CCGL)	Agriculture	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	1,96
Promotion de la phoeniciculture dans les cuvettes/oasis	Agriculture	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	43,55
Promotion de l'entreprenariat agricole	Agriculture	Transversal	Co-bénéfices / mixte	12,54
Renforcement des capacités des acteurs sur les procédures des bailleurs y compris les procédures de passation des marchés	Agriculture	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,35

Restauration des terres pastorales dégradées	Elevage	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	507,30
Promotion des cultures fourragères riche en protéine	Elevage	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	0,96
Création des unités de transformation des aliments bétails (production de fourrages)	Elevage	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	448,14
Optimisation de l'embouche bovins, caprins et ovins	Elevage	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	46,32
Appui à l'intensification des systèmes d'élevage sédentaires	Elevage	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	12,20
Amélioration du potentiel génétique	Elevage	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	6,10
Création des fermes modernes intégrées	Elevage	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	31,36
Création des abattoirs modernes	Elevage	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	76,50
Réhabilitation et création des marchées à bétails	Elevage	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	265,20
Elaboration et mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des forêts	Foresterie	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	43,55
Révision de la loi portant régime forestier pour prendre en compte le CC	Foresterie	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	0,26
Aménagement des forêts	Foresterie	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	65,33
Promotion des pépinières communautaires	Foresterie	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	1,57
Mise en place de haies vives et brises vents	Foresterie	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	13,07
Promotion des ouvrages des bandes par feux	Foresterie	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	7,32
Gestion communautaire des forêts	Foresterie	Gouvernance	Co-bénéfices / mixte	5,57

Fixation des dunes par la plantation d'espèces ligneuses/herbacées	Foresterie	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	82,00
Plantation d'espèces à usage multiple/plantation en blocs	Foresterie	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	506,44
Restauration des terres forestières (déforestation évitée)	Foresterie	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	1,98
Promotion de la Régénération Naturelle Assistée	Foresterie	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	122,78
Foresterie/plantation privé	Foresterie	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	20,50
Plantation linéaire	Foresterie	Adaptation	Co-bénéfices / mixte	82,00
Désensablement des plans et cours d'eau	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	3,63
Renforcement et modernisation du dispositif national de suivi des eaux de surface au niveau de certains ouvrages	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	8,36
Restauration des habitats aquatiques	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	0,87
Développement de systèmes de récupération des eaux de pluies des toits d'habitation	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	1,05
Construction de réservoirs de stockage d'eau à usages multiples	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	1,39
Réalisation de barrages de régulation du régime des cours d'eaux permanents	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	209,06
Réalisation des ouvrages pour desservir 1.250.000 nouveaux ménages en milieu rural (y compris les établissements scolaires et les formations sanitaires)	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	1 428,57
Augmentation des capacités de production et de stockage, Développement des réseaux de desserte en milieu urbain	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	400,58
Réalisation de nouveaux ouvrages de production, de stockage et distribution en milieu urbain	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	101,97
Amélioration de l'accès à des infrastructures assainissement améliorés dans les ménages, établissements et centres de santé	WASH	Adaptation	Adaptation	20,03
Renforcement des systèmes de gestions et de traitement des eaux usées dans les lieux de vie et les structures sanitaires	WASH	Adaptation	Adaptation	26,13
Promotion des bonnes pratiques d'hygiène	WASH	Adaptation	Adaptation	4,36
Amélioration des infrastructures d'eau et d'assainissement, y compris la gestion des eaux usées	WASH	Adaptation	Adaptation	289,40

Mise en place et opérationnalisation des systèmes d'alerte précoce	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	129,60
Construction d'ouvrages modernes pour les services socioéconomiques de base	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	229,20
Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	123,60
Promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	124,60
Amélioration de la gestion des services publics	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	99,60
Sensibilisation et renforcement des capacités des communautés et du personnel des établissements sur les pratiques WASH	WASH	Adaptation	Adaptation	57,49
Construction et promotion de latrines améliorées adaptées au contexte local pour les ménages et les lieux publics	WASH	Adaptation	Adaptation	3,10
Sensibilisation communautaire et mise en œuvre de l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) pour le changement de comportement	WASH	Adaptation	Adaptation	0,52
Appui aux ménages vulnérable pour l'acquisition d'installation sanitaires adéquates	WASH	Adaptation	Adaptation	1,03
Renforcement de l'accès à l'eau pour soutenir l'utilisation et l'entretien des installations sanitaires	WASH	Adaptation	Adaptation	2,59
Révision des normes hydrologiques pour le dimensionnement des infrastructures hydrauliques	Ressources en eau	Gouvernance	Adaptation	0,21
Renforcement des capacités des services techniques en ressources matérielles et financières pour le suivi des nappes	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	0,45
Renforcement des capacités des institutions en matière de systèmes de prévision et d'alerte	Ressources en Eau	Gouvernance	Adaptation	0,52
Renforcement des capacités des usagers de l'eau	Ressources en Eau	Gouvernance	Adaptation	0,52
Amélioration de la connaissance et de la maîtrise des ressources en eau	Ressources en Eau	Gouvernance	Adaptation	13,94
Diffusion des informations sur les prévisions météorologiques hydrologiques à temps et dans toutes les langues locales	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	2,18
Formation des cadres sur les procédures des mécanismes de financement bilatéraux et multilatéraux sur les changements climatiques	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	0,52
Opérationnalisation du Fonds National de l'Eau et de l'Assainissement	Ressources en Eau	Gouvernance	Adaptation	0,87
Intensification des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques, des acteurs du secteur privé et ceux des ONG/AD pour la mise en œuvre des actions du secteur des ressources en Eau	Ressources en Eau	Gouvernance	Adaptation	0,17

Formation de personnels scientifiques, techniques et de gestion dans le domaine de la planification et budgétisation de l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur des ressources en eau	Ressources en Eau	Gouvernance	Adaptation	0,63
Formation de tous les acteurs sur l'élaboration de dossiers de projets et programmes bancables	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	0,35
Aménagement des mares permanentes et périmètres irrigués pour les cultures maraîchères	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	264,00
Valorisation des infrastructures hydro-agricoles et promotion de la petite irrigation privée	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	200,00
Restauration des installations d'irrigation obsolètes pour améliorer l'efficacité de l'eau	Ressources en Eau	Adaptation	Adaptation	200,00
Élaboration, vulgarisation et application obligatoire des normes climato-résilientes pour tout projet d'infrastructure et d'aménagement urbain	Infrastructures/Habitats	Gouvernance	Adaptation	0,52
Intégration des projections climatiques (température, pluies extrêmes, vents) dans les codes de construction	Infrastructures/Habitats	Gouvernance	Adaptation	0,26
Promotion de la prise en compte de la ventilation et de l'éclairage naturel dans la conception des infrastructures sociales	Infrastructures/Habitats	Gouvernance	Adaptation	0,70
Promotion de matériaux adaptés aux fortes chaleurs et aux pluies intenses dans les constructions	Infrastructures/Habitats	Adaptation	Adaptation	2,09
Construction et réhabilitation des systèmes de drainage urbain, des digues, des bassins de rétention et des seuils d'épandage, aménagement des mares et retenues d'eau et promotion de la collecte des eaux pluviales à grande échelle	Infrastructures/Habitats	Adaptation	Adaptation	296,17
Rehaussement et renforcement des routes exposées aux inondations et Intégration de la résilience dans les projets de désenclavement rural	Infrastructures/Habitats	Adaptation	Adaptation	313,59
Développement d'infrastructures énergétiques résilientes : (Déploiement de mini-réseaux solaires décentralisés)	Infrastructures/Habitats	Atténuation	Adaptation	95,82
Construction/réhabilitation d'infrastructures sociales adaptées au climat	Infrastructures/Habitats	Adaptation	Adaptation	55,75
Protection des infrastructures, installations et équipements structurants contre les intempéries climatiques	Infrastructures/Habitats	Adaptation	Adaptation	130,66
Elaboration et mise en œuvre des plans/ Schémas d'urbanisme intégrant les risques climatiques	Infrastructures/Habitats	Gouvernance	Adaptation	1,39
Cartographie des corridors critiques vulnérables (routes nationales et pistes rurales) et digitalisation de la gestion des infrastructures (suivi des risques)	Infrastructures/Habitats	Adaptation	Adaptation	0,44

Développement des espaces verts urbains (drainage naturel, reboisement urbain)	Infrastructures/Habitats	Adaptation	Adaptation	14,81
--	--------------------------	------------	------------	-------